



# Le Saint-Siège

---

EXHORTATION APOSTOLIQUE

POST-SYNODALE

***ECCLESIA IN OCEANIA***

DE SA SAINTETÉ

**LE PAPE JEAN-PAUL II**

AUX ÉVÊQUES

AUX PRÊTRES ET AUX DIACRES

AUX PERSONNES CONSACRÉES

ET À TOUS LES FIDÈLES LAÏCS

SUR JÉSUS CHRIST

ET LES PEUPLES DE L'Océanie:

SUIVRE SON CHEMIN

PROCLAMER SA VÉRITÉ

VIVRE SA VIE

## INTRODUCTION

1. L'Église en Océanie rend gloire à Dieu à l'aube du troisième millénaire et proclame son espérance à la face du monde. Sa gratitude envers Dieu jaillit de sa contemplation des dons innombrables qu'elle a reçus, y compris la richesse des peuples et des cultures ainsi que les merveilles de la création. Mais, par dessus tout, elle le remercie pour le don incomparable de la foi en Jésus Christ, « Premier-Né de toute créature » (Col 1, 15). Au cours du dernier millénaire, l'Église en Océanie a accueilli et conservé précieusement ce don de la foi, le transmettant fidèlement aux nouvelles générations. Pour tout cela, l'Église entière fait monter sa louange vers la Très Sainte Trinité.

Dès les origines, les peuples de l'Océanie ont été sensibles à la présence divine manifestée dans la richesse de la nature et des cultures. Mais ce n'est qu'à l'arrivée des premiers missionnaires étrangers, dans la dernière moitié du deuxième millénaire, que ces populations autochtones entendirent pour la première fois parler de Jésus Christ, le Verbe fait chair. Ceux qui immigraient d'Europe ou d'autres parties du monde apportaient leur foi avec eux. Pour tous, l'Évangile de Jésus Christ, reçu dans la foi et vécu dans la *communio* de l'Église, réalisait, en les dépassant, les désirs les plus profonds du cœur humain. L'Église en Océanie est forte dans l'espérance, car elle a fait dans le Christ l'expérience de

l'infinie bonté de Dieu. De nos jours, le trésor de la foi chrétienne se maintient grâce à un dynamisme renouvelé et prometteur, car l'Esprit de Dieu est toujours nouveau et surprenant. Partout dans le monde, l'Église partage cette espérance des peuples de l'Océanie : l'avenir apportera dans les terres du Grand Océan des dons de la grâce nouveaux et plus merveilleux encore.

2. L'Assemblée spéciale pour l'Océanie du Synode des Évêques, qui s'est tenue du 22 novembre au 12 décembre 1998, a été un moment privilégié où l'Église en Océanie a pu manifester sa gratitude et son espérance. J'avais suggéré l'utilité d'une telle Assemblée dans la lettre apostolique *Tertio millennio adveniente*, la proposant comme l'une des Assemblées continentales qui devaient préparer l'Église au nouveau millénaire.<sup>(1)</sup> Aux Évêques de l'Océanie se sont joints des Évêques d'autres continents ainsi que les Chefs des Dicastères de la Curie romaine. Parmi les participants se trouvaient d'autres membres de l'Église: prêtres, laïcs, personnes consacrées, ainsi que des délégués fraternels d'autres Églises et Communautés ecclésiales. L'Assemblée a fait porter ses analyses et ses discussions sur la situation actuelle de l'Église en Océanie en vue d'envisager l'avenir de manière plus efficace. Elle a aussi concentré l'attention de l'Église universelle sur les espoirs et les défis, les besoins et les possibilités, les tristesses et les joies de cette immense tapisserie humaine qu'est l'Océanie.

La rencontre de tant d'Évêques à Rome, avec le Successeur de Pierre et autour de lui, fut une magnifique occasion de célébrer les dons de la grâce qui ont produit une moisson si abondante parmi les peuples de l'Océanie. La foi en Jésus Christ était le fondement et le cœur de la prière et des discussions des participants. Les Évêques et tous ceux qui étaient avec eux ont été animés par la seule foi au Christ. Et tous ont reçu inspiration et force de la *communio* ecclésiale qui les unissait et qui, tout au long des journées de l'Assemblée synodale, s'est exprimée, avec puissance et de manière émouvante, comme une véritable unité dans la diversité.

## CHAPITRE I

### JÉSUS CHRIST ET LES PEUPLES DE L'OCÉANIE

*« Comme Jésus marchait au bord du lac de Galilée, il vit deux frères, Simon, appelé Pierre, et son frère André, qui jetaient leurs filets dans le lac ; c'étaient des pêcheurs. Jésus leur dit : "Venez derrière moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes". Aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent » (Mt 4, 18-20).*

#### La personne de Jésus

##### *L'appel*

3. Durant l'Assemblée synodale, l'Église universelle fut à même de voir plus clairement comment le Seigneur Jésus vient à la rencontre des peuples de l'Océanie, sur leurs terres et sur les innombrables îles. Car c'est le Seigneur lui-même qui pose sur eux un regard d'amour qui est à la fois un défi et un appel. Tout comme Simon Pierre et son frère André, ces peuples sont invités à tout quitter, à se tourner vers Lui, le Seigneur de la Vie, et à le suivre. Ils doivent non seulement

abandonner les chemins de péché, mais aussi les formes stériles d'une certaine manière de penser et d'agir, afin de se mettre sur la voie d'une foi toujours plus profonde et de suivre le Seigneur avec une fidélité toujours plus grande.

Le Seigneur a appelé à lui l'Église en Océanie : c'est un appel qui, comme toujours, comporte aussi un envoi en mission. Il faut être avec Jésus, pour repartir de Jésus, mais toujours revêtu de sa force et de sa grâce. Le Christ appelle maintenant l'Église à prendre part à sa mission avec une énergie et une créativité renouvelées. C'est ce que le Synode a vu clairement dans la vie de l'Église en Océanie.

Ce fut une joie pour les Évêques de constater que dans la vie de l'Église en Océanie le Seigneur Jésus s'est montré fidèle à sa promesse: « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20). L'assurance de sa présence donne la force et le courage dont les disciples ont besoin pour devenir « pêcheurs d'hommes ». Durant l'Assemblée spéciale, la présence du Seigneur a été expérimentée dans la prière, dans le partage des espoirs et des inquiétudes, mais aussi dans les liens de la *communio* ecclésiale. Croire en la présence de Jésus parmi son peuple en Océanie rendra toujours possibles de nouvelles et merveilleuses rencontres avec lui, et ces nouvelles rencontres deviendront semences pour la nouvelle mission.

Quand nous marchons avec le Seigneur, nous lui laissons tous nos fardeaux et cela nous donne la force d'accomplir la mission qu'il nous confie. Il prend et il donne: il prend notre faiblesse et il donne sa force. Tel est le grand mystère de la vie du disciple et de l'apôtre. Nous avons la certitude que le Christ travaille avec nous et en nous tandis que « nous avançons au large », comme nous devons le faire maintenant. Quand les temps sont difficiles ou peu propices, le Seigneur lui-même nous incite à « jeter nos filets encore une fois » (cf. Lc 5, 1-11).<sup>(2)</sup> Nous ne pouvons pas désobéir.

### ***Annoncer Jésus Christ***

4. Trouver les moyens adaptés pour annoncer aujourd'hui aux peuples de l'Océanie Jésus Christ comme Seigneur et Sauveur, telle fut la préoccupation centrale de l'Assemblée synodale. Mais quelle voie nouvelle peut-on utiliser pour le présenter afin que de plus en plus de personnes le rencontrent et croient en lui ? Les interventions des Pères du Synode ont reflété les défis et les difficultés, mais aussi les possibilités et les espoirs, inhérents à cette question.

Tout au long de l'histoire, grâce aux extraordinaires efforts missionnaires et pastoraux de l'Église, les peuples de l'Océanie ont rencontré Jésus Christ qui les appelle sans cesse à la foi et leur donne une vie nouvelle. À l'époque coloniale, le clergé et les religieux catholiques ont très vite mis en place des institutions visant à soutenir et à fortifier dans la foi les nouveaux arrivants en Australie et en Nouvelle-Zélande. Les missionnaires ont porté l'Évangile aux autochtones de l'Océanie, les invitant à croire au Christ et à trouver dans son Église leur demeure véritable. Ceux-ci ont répondu en grand nombre à cet appel, ils sont devenus disciples du Christ et ont commencé à vivre selon ses commandements. Le Synode n'a eu aucun doute sur le fait que l'Église, la *communio* des croyants, est maintenant une réalité vivante parmi les nombreux peuples de l'Océanie. Aujourd'hui, Jésus les regarde de nouveau avec affection et les appelle à une foi toujours plus profonde, à une surabondance de vie en lui. Les Évêques ne pouvaient manquer de se demander alors: comment l'Église peut-elle être un instrument efficace de Jésus Christ qui désire maintenant aller à la rencontre des peuples de l'Océanie par des chemins nouveaux ?

### ***Jésus Christ: Pasteur, Prophète et Prêtre***

5. Dans son amour infini pour le monde, Dieu a donné son Fils unique pour être Dieu-avec-nous. S'abaissant lui-même pour devenir semblable à nous, Jésus est né de la Vierge Marie, dans l'humilité et la pauvreté.<sup>(3)</sup> Totalement dépouillé et pauvre sur la Croix, Jésus est le Fils bien-aimé de Dieu, le Sauveur du monde, un monde vide et pauvre. Quand le Christ demeurait parmi nous, il proclamait la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu qui était arrivé, un Royaume de paix, de justice et de vérité. Des foules l'ont suivi, surtout les petits, les pauvres et les exclus, mais les puissants de ce monde, pour la plupart, se sont retournés contre lui. Ils l'ont condamné et l'ont cloué sur la Croix. Cette mort ignominieuse, acceptée par le Père comme un sacrifice d'amour pour le salut du monde, a ouvert la voie à la Résurrection glorieuse, par la puissance de l'amour du Père. Jésus fut alors établi comme Roi de l'univers, Prophète pour tous les peuples, et Grand Prêtre du sanctuaire éternel. Il est Prophète, Prêtre et Roi non seulement pour ceux qui le suivent mais aussi pour tous les peuples de la terre. Le Père le présente comme le Chemin, la Vérité et la Vie pour tous les hommes et toutes les femmes, pour toutes les familles et toutes les communautés, pour toutes les nations et toutes les générations.

Comme Fils de David, Jésus n'est pas seulement Roi, mais il est aussi le Bon Pasteur de ceux qui écoutent sa voix. Il connaît et aime ceux qui le suivent.<sup>(4)</sup> Il est le Berger suprême de nos âmes et le Pasteur de tous les peuples. Il guide l'Église par la puissance de son Esprit Saint, qui repose en plénitude sur lui et qu'il souffle sur ses disciples (cf. *Jn* 20, 22). Des profondeurs les plus intimes, par une force pleine d'amour, l'Esprit di rige les peuples de l'Océanie, touchant leurs cœurs et leurs intelligences, et les rendant libres pour vivre la vie surabondante en vue de laquelle ils ont été créés.

Comme Parole de Dieu, Jésus est le Prophète universel, la pleine révélation de Dieu.<sup>(5)</sup> Il est la Vérité, qui invite le peuple à croire en lui et à partager sa vie. Son Esprit guide les baptisés sur la route quotidienne vers de nouvelles profondeurs de cette vérité. Animés par l'Esprit Saint, les Pères du Synode ont évoqué bien des préoccupations liées à leur expérience pastorale et à leur amour pour le peuple de Dieu. Toutes les réponses n'ont pas pu être apportées pendant le déroulement du Synode, car de nombreuses questions requièrent davantage de réflexion, d'expérience et de prière. Toutefois, en cherchant la lumière, les Évêques se sont trouvés profondément d'accord dans leur conviction et leur affirmation que la vérité du salut ne peut être trouvée qu'en Jésus Christ, et que son Esprit donne réconfort et conseil à ceux qui viennent vers lui chargés de leurs problèmes et de leurs fardeaux.

Le Seigneur crucifié et ressuscité est le Grand Prêtre qui s'offre lui-même au Père en sacrifice éternel pour la vie du monde. Il a donné sa vie pour tous et il continue à combler ses disciples de sa vie, particulièrement par les sacrements. Dans sa prière, les prières de tous les croyants s'élèvent vers le Père. Par l'Esprit Saint, il rend les croyants capables d'une vie d'union intime avec Dieu, d'une vie de charité plus généreuse envers leurs frères et sœurs, spécialement les pauvres et les indigents. Les discussions synodales ont souligné que, en annonçant Jésus, l'Église doit montrer son amour plein de compassion à un monde en attente de guérison. Tous les baptisés sont appelés à être le peuple sacerdotal de Dieu, à l'image de Jésus, le Grand Prêtre ; et en tant que peuple sacerdotal, ils reçoivent la mission de tendre à tous une main miséricordieuse, surtout à ceux qui sont particulièrement dépourvus, ceux qui sont loin, ceux qui sont désorientés. En tendant la main et en offrant la vie au nom de Jésus, l'Église sera pour l'Océanie d'aujourd'hui un sacrement de la justice et de la paix de Dieu.<sup>(6)</sup>

### **Les peuples de l'Océanie**

## Lieu et temps

6. Le Synode a souligné non seulement le caractère singulier de l'espace qui s'étend sur presque un tiers de la surface de la terre, mais aussi le grand nombre de peuples autochtones qui, ayant joyeusement reçu l'Évangile de Jésus Christ, font éclater leur enthousiasme dans leur façon de célébrer le message du salut.<sup>(7)</sup> Ces peuples constituent une portion unique de l'humanité dans une région unique du monde. Du point de vue géographique, l'Océanie comprend le continent australien, de nombreuses îles, grandes ou petites, et une vaste étendue d'eau. La mer et la terre, l'eau et le sol, s'entremêlent en une infinité de chemins qui souvent émerveillent l'œil humain par leur beauté. Bien que l'Océanie soit géographiquement très étendue, sa population est par contre assez réduite et elle est distribuée d'une manière irrégulière; elle se compose en réalité d'un grand nombre de peuples autochtones et émigrés. Pour beaucoup d'entre eux, la terre est très importante: son sol fertile ou ses déserts, la variété de ses plantes et de ses animaux, son abondance ou ses carences. D'autres, même s'ils vivent sur la terre ferme, sont plus dépendants des rivières et de la mer. L'eau leur permet de naviguer d'île en île, d'un rivage à l'autre. La grande variété des langues - sept cents pour la seule Papouasie-Nouvelle-Guinée - ainsi que les grandes distances entre les îles et entre les régions font que les communications dans toute cette zone constituent un défi particulier. Dans de nombreuses parties de l'Océanie, les transports sont plus importants par voie maritime ou aérienne que par voie terrestre. Les communications peuvent encore aujourd'hui, comme en des temps plus reculés, s'avérer lentes et difficiles, même si, de nos jours, en bien des régions, l'information circule instantanément grâce aux nouvelles technologies électroniques.<sup>(8)</sup>

Le pays le plus important de l'Océanie, aussi bien par ses dimensions que par sa population, est l'Australie, où la population aborigène a vécu pendant des milliers d'années en se déplaçant sur de vastes bandes de terre et en vivant en profonde harmonie avec la nature. Découverte et colonisée par les peuples de l'Europe qui l'appelèrent la Terre australe du Saint-Esprit (*Terra Australis de Spiritu Sancto*), l'Australie est devenue très occidentale par ses modèles culturels et sa structure sociale. Profondément engagée dans le développement scientifique, technologique et social du monde occidental, l'Australie est maintenant une nation fortement urbanisée, moderne et laïque, où les vagues successives d'immigration en provenance d'Europe et d'Asie ont contribué à former une société pluriculturelle. Les Australiens sont donc « un peuple original, fruit de la rencontre d'hommes, de nations, de langues, de cultures si diverses ». <sup>(9)</sup>

La foi chrétienne a été apportée par les immigrants qui arrivaient d'Europe. De nombreux prêtres et religieux s'étaient joints à eux et, par leur dévouement pastoral et leurs œuvres d'éducation, ils les aidèrent à vivre leur vie chrétienne sur une terre étrangère et toute nouvelle. Les personnes appelées sur place au sacerdoce et à la vie religieuse, ainsi que de nombreux laïcs, ont apporté une contribution indispensable pour permettre à l'Église en Australie de grandir et d'accomplir sa mission. Parmi tous ces hommes et toutes ces femmes, se trouvait une religieuse exceptionnelle, la bienheureuse Mary MacKillop, qui mourut en 1909 et que j'ai eu la joie de béatifier en 1995. À cette occasion, j'ai rappelé que, « en la déclarant bienheureuse, l'Église dit que la sainteté demandée par l'Évangile est australienne, comme le fut Mary ». <sup>(10)</sup> Les relations de l'Église avec les peuples aborigènes et avec les habitants des îles du Déroit de Torres restent un défi important et difficile à cause des injustices passées et actuelles, et aussi à cause des différences culturelles. Outre ce défi, l'Église en Australie est maintenant affrontée à bien des « déserts » <sup>(11)</sup> modernes, semblables à ceux qui touchent d'autres pays occidentaux.

Les premiers habitants de la Nouvelle-Zélande, nation insulaire, furent les Maoris, qui appelaient leur pays *Aotearoa*, «

Terre du Grand Nuage Blanc ». La colonisation, et plus tard l'immigration, ont modelé la nation en une société biculturelle, dans laquelle l'intégration des cultures Maorie et Occidentale demeure un défi urgent. Ce sont d'abord des missionnaires étrangers qui annoncèrent l'Évangile au peuple Maori. Lorsque par la suite des colons européens arrivèrent en plus grand nombre, des prêtres et des religieux vinrent aussi et aidèrent à l'affermissement et à l'extension de l'Église. Le développement moderne a fait de la Nouvelle-Zélande une société toujours plus urbanisée et plus sécularisée, dans laquelle l'Église rencontre des défis semblables à ceux de l'Australie. Et bien qu'il y ait parmi les catholiques une « conscience croissante d'appartenir à l'Église », il est vrai aussi que, en règle générale, « le sens de Dieu et de sa Providence pleine d'amour a perdu de sa force ». Une telle « société sécularisée a besoin d'être confrontée de nouveau à l'ensemble de l'Évangile du salut en Jésus Christ ».(12)

La Papouasie-Nouvelle-Guinée est la plus vaste des nations mélanésiennes. C'est une société essentiellement chrétienne avec de nombreuses langues locales et une grande variété de cultures. Comme d'autres nations plus petites des îles mélanésiennes, elle a obtenu récemment l'indépendance politique, et son histoire a depuis lors été marquée par des efforts pour établir une démocratie stable, et pour promouvoir la justice sociale et le développement intégral et équilibré de son peuple. Ces efforts, en Papouasie-Nouvelle-Guinée comme en d'autres parties de la Mélanésie, ont récemment été marqués par des violences et par l'apparition de mouvements séparatistes, sources de grandes souffrances pour le peuple et pour les institutions. Les responsables de l'Église et nombre de chrétiens ont beaucoup contribué à l'établissement de la paix et à la réconciliation, et cet engagement doit évidemment se poursuivre dans une situation qui demeure très instable.

Les nations insulaires de Polynésie et de Micronésie sont relativement petites, chacune ayant sa langue et sa culture indigènes. Elles ont aussi à faire face aux pressions et aux défis du monde contemporain, qui exerce une influence puissante sur leurs sociétés. Sans perdre leur identité ou abandonner leurs valeurs traditionnelles, elles désirent aussi avoir part au développement résultant de l'accroissement d'échanges directs et complexes avec d'autres peuples et d'autres cultures. Cela s'avère un équilibre difficile dans ces sociétés petites et vulnérables, certaines d'entre elles ayant en outre à affronter un avenir assez incertain, non seulement en raison d'une forte émigration, mais aussi en raison de la montée du niveau des eaux de la mer provoquée par le réchauffement de la planète. Pour ces sociétés, l'évolution climatique est beaucoup plus qu'une question économique.

### ***Mission et culture***

7. Dès le début du seizième siècle, quand les missionnaires étrangers atteignirent l'Océanie, les peuples des îles entendirent et accueillirent l'Évangile de Jésus Christ. Parmi ceux qui engagèrent et poursuivirent ce travail missionnaire, il y eut des saints et des martyrs ; ils sont non seulement la plus grande gloire des origines de l'Église en Océanie, mais aussi sa source la plus sûre d'espérance pour l'avenir. Les plus remarquables de ces témoins de la foi sont saint Pierre Chanel, martyrisé dans l'île de Futuna en 1841, les bienheureux Diego Luis de San Vitores et Pedro Calungsod, tués ensemble en 1672 à Guam, le bienheureux Giovanni Mazzuconi, martyrisé en 1851 dans l'île Woodlark ; le bienheureux Peter To Rot, tué en Nouvelle-Bretagne en 1945, peu avant la fin de la deuxième guerre mondiale. Avec beaucoup d'autres, ces héros de la foi chrétienne ont contribué, chacun à sa manière, à l'implantation de l'Église dans les îles de l'Océanie. Puisse leur mémoire ne jamais être oubliée ! Puisse-t-elle ne jamais cesser d'intercéder pour les peuples bien-aimés pour lesquels ils ont versé leur sang !

Quand les premiers missionnaires apportèrent l'Évangile aux peuples aborigènes et maoris, ou dans les nations insulaires, ils trouvèrent des personnes qui avaient déjà un sens profond et très ancien du sacré. Les rites et les observances religieuses constituaient une part très importante de leur vie quotidienne et imprégnaient profondément leurs cultures. Les missionnaires apportèrent la vérité de l'Évangile, qui n'est étrangère à personne; mais parfois certains cherchèrent à imposer des éléments qui étaient culturellement étrangers à ces peuples. Aujourd'hui un discernement attentif est nécessaire pour comprendre ce qui appartient à l'Évangile et ce qui ne lui appartient pas, ce qui est essentiel et ce qui l'est moins. Une telle tâche, il faut le reconnaître, est rendue plus difficile en raison du processus de colonisation et de modernisation qui a brouillé les repères entre ce qui est autochtone et ce qui fut importé.

Les peuples traditionnels de l'Océanie forment une mosaïque de cultures différentes: aborigène, mélanésienne, polynésienne et micronésienne. Depuis l'époque de la colonisation, la culture occidentale a aussi façonné la région. Ces dernières années, les cultures asiatiques ont également constitué une part de l'arrière-fond culturel, particulièrement en Australie. Chaque groupe culturel, différent en taille et en influence, a ses propres traditions et ses propres expériences d'intégration dans une nouvelle terre. On y rencontre un éventail de sociétés, depuis les sociétés ayant des caractéristiques communes et fortement traditionnelles, jusqu'à celles qui sont essentiellement de facture occidentale et moderne. En Nouvelle-Zélande, et plus encore en Australie, les politiques coloniales et post-coloniales d'immigration ont réduit les peuples autochtones à n'être qu'une minorité sur leur propre terre, une minorité à bien des égards dépossédée de ses racines culturelles.

L'une des caractéristiques les plus marquantes des peuples de l'Océanie est leur grand sens de la communauté et de la solidarité dans la famille et dans la tribu, dans le village ou avec le voisinage. Cela signifie que les décisions sont prises par consensus, lui-même obtenu grâce à un processus de dialogue souvent long et complexe. Touché par la grâce de Dieu, le sens naturel de la communauté a rendu ces peuples réceptifs au mystère de la *communio* offerte dans le Christ. L'Église en Océanie témoigne d'un réel esprit de coopération, qui s'étend aux diverses communautés chrétiennes et à tous les peuples de bonne volonté. Le profond respect de la tradition et de l'autorité fait aussi partie des cultures traditionnelles de l'Océanie. Cela explique le sens de la solidarité de la génération actuelle avec les générations qui l'ont précédée, et l'exceptionnelle autorité reconnue aux parents et aux chefs traditionnels.

La diversité culturelle de l'Océanie n'est pas à l'abri du processus mondial de modernisation, qui a des effets à la fois positifs et négatifs. L'époque moderne a sans aucun doute mis en relief et a mieux souligné des valeurs humaines positives, telles que le respect des droits inaliénables de la personne, l'introduction de processus démocratiques dans les administrations et dans les gouvernements, le refus d'accepter la pauvreté comme structurelle et interchangeable, le rejet du terrorisme, de la torture et de la violence comme moyens de changement politique, le droit à l'éducation, aux soins médicaux et au logement pour tous. Ces valeurs, souvent enracinées dans le christianisme - même si ce n'est pas de manière explicite -, exercent une influence positive en Océanie; et l'Église désire faire tout ce qui est en son pouvoir pour encourager ce processus.

Mais la modernisation a aussi des effets négatifs dans cette région, qui voit les sociétés traditionnelles se battre pour maintenir leur identité lorsqu'elles entrent en contact avec les sociétés occidentales sécularisées et urbanisées, et qu'elles subissent l'influence culturelle grandissante des immigrés asiatiques. Les Évêques ont notamment évoqué un affaiblissement progressif du sens religieux naturel qui a désorienté la vie morale et la conscience de ces peuples. Une

grande partie de l'Océanie, en particulier l'Australie et la Nouvelle-Zélande, est entrée dans une ère marquée par une sécularisation croissante. La religion, spécialement le christianisme, est reléguée à la périphérie de la vie sociale et tend à être considérée comme une affaire strictement privée relevant de chaque personne, avec peu d'impact dans la vie publique. Les convictions religieuses et les éléments de la foi se voient parfois dénier leur rôle propre dans la formation de la conscience des peuples. De même, l'Église et les autres communautés religieuses ont de moins en moins voix au chapitre dans les affaires publiques. Dans le monde d'aujourd'hui, les technologies les plus avancées, une meilleure connaissance de la nature humaine et de ses comportements, les développements économiques et politiques mondiaux, posent de nouvelles et difficiles questions aux peuples de l'Océanie. En présentant Jésus comme le Chemin, la Vérité et la Vie, l'Église doit répondre à ces questions morales et sociales en proposant des chemins nouveaux et concrets, tout en veillant à ce que sa voix ne soit pas étouffée, à ce que son témoignage ne soit pas marginalisé.

## **L'Assemblée spéciale du Synode**

### ***Le thème***

8. Comme l'avait suggéré le Conseil préparatoire du Synode, qui a tenu à prendre en compte les préoccupations des Évêques de l'Océanie, le thème choisi pour cette Assemblée spéciale pour l'Océanie est : *Jésus Christ et les peuples de l'Océanie : suivre son Chemin, proclamer sa Vérité, vivre sa Vie*. Inspiré par les mots de l'Évangile de Jean par lesquels Jésus se désigne lui-même comme le Chemin, la Vérité et la Vie (14, 6), ce thème réitère l'invitation qu'il adresse à tous les peuples de l'Océanie : ceux-ci sont invités à le rencontrer, à croire en lui, à le confesser comme le Seigneur de toute chose. Cela rappelle aussi à l'Église en Océanie qu'elle se rassemble comme peuple de Dieu accomplissant son pèlerinage vers le Père. Par l'Esprit Saint, le Père appelle les croyants - personnellement et en communauté -, à suivre le chemin sur lequel Jésus a marché, à annoncer aux nations la vérité que Jésus a révélée, à vivre pleinement la vie que Jésus a vécue et continue de partager maintenant avec nous.

Ce thème est particulièrement approprié pour l'Église en Océanie aujourd'hui, pour les peuples du Pacifique qui luttent pour leur unité et pour leur identité : un grand souci de paix, de justice et de respect de la création les habite; et nombreux sont les peuples qui sont à la recherche du sens de leur vie. C'est seulement en acceptant que Jésus Christ est le Chemin que les peuples de l'Océanie découvriront ce qu'ils cherchent présentement, ce pour quoi ils luttent. Le chemin du Christ ne peut être parcouru sans un sens ardent de la mission; et le cœur de la mission de l'Église est de proclamer Jésus Christ comme la Vérité vivante, une vérité révélée, une vérité expliquée, comprise et accueillie dans la foi, une vérité transmise aux nouvelles générations. La vérité de Jésus est toujours plus grande que nous-mêmes, plus grande que notre cœur, car elle jaillit des profondeurs de la Sainte Trinité ; et c'est une vérité qui demande que l'Église réponde aux problèmes et aux défis actuels. À la lumière de l'Évangile, nous découvrons que Jésus est la Vie. La vie du Christ est offerte aussi comme une grâce de guérison qui permet à l'humanité d'être ce que le Créateur a voulu qu'elle soit. Vivre de la vie de Jésus Christ implique un profond respect pour toute vie. Cela implique aussi une spiritualité vivante et une authentique vie morale, soutenues par la Parole de Dieu contenue dans l'Écriture et célébrée dans les sacrements de l'Église. Quand les chrétiens vivent la vie du Christ avec une foi toujours plus profonde, leur espérance ne cesse de s'affermir et leur charité devient plus rayonnante. Tel était le but de ce synode, et tel est le but de la nouvelle évangélisation à laquelle l'Esprit convoque l'Église tout entière.



## *L'expérience*

9. Il convenait que l'Assemblée synodale commence le jour de la solennité du Christ Roi, lorsque l'Église célèbre Jésus comme le Seigneur, en qui le Royaume de Dieu est établi dans le monde et dans l'histoire. Au cours du déroulement de l'assemblée, il devint de plus en plus clair que le Christ lui-même montrait le chemin, que c'était lui qui régnait au sein de l'Assemblée. Les liturgies d'ouverture et de clôture ont intégré des signes et des symboles des cultures propres aux îles du Pacifique, expressions de foi et de profond respect. En un mélange harmonieux, ces cérémonies ont exprimé l'unité de la foi dans la diversité de la liturgie catholique, et elles ont montré d'une manière saisissante que la foi catholique atteint les rivages les plus lointains du Grand Océan et permet à chacun de trouver son « chez soi » dans l'Église catholique. Tel un symbolique « échange de dons », les liturgies ont manifesté la profonde *communio* entre l'Église de Rome et les Églises locales de l'Océanie. Les Évêques ont apporté au Vatican la riche variété de leurs expériences et de leurs trésors culturels, et leurs liens de *communio* locale et universelle s'en sont trouvés raffermis; ce fut pour eux un grand réconfort et un encouragement pour l'avenir.

Vu les caractéristiques originales de l'Église en Océanie, il était important de convoquer une assemblée synodale distincte. Les Évêques de l'Océanie sont organisés en quatre Conférences, réunies en une Fédération des Conférences des Évêques catholiques de l'Océanie (F.C.B.C.O.). Le nombre des Évêques étant relativement faible, cela permit au Synode de rassembler tous les Évêques en activité, qui représentaient donc toutes les Églises particulières. Pour de nombreux participants, ce fut une véritable découverte des richesses spirituelles, des cultures et des histoires des peuples de l'Océanie. Ils prirent davantage conscience des grâces souvent cachées ou non reconnues que le Seigneur a répandues sur son Église, et ce fut aussi une source de grand encouragement. Le dialogue et le discernement qui eurent lieu au Synode ouvrirent les yeux du cœur et de l'âme pour découvrir ce qui doit être fait pour vivre la foi chrétienne plus pleinement et plus activement. Il y eut de nombreuses raisons de prier et de remercier Dieu pour les trésors découverts et de nouveau appréciés.

L'Assemblée fut pour les Évêques une expérience de fraternité et de *communio* autour du Siège de Pierre. Se déroulant au Vatican, elle permit à tous les participants de se sentir « chez eux » avec l'Évêque de Rome. Cela permit aussi à l'Évêque de Rome de se sentir « chez lui » avec eux et d'entendre de leur bouche combien ils ont apprécié cette expérience unique de l'universalité de l'Église. Le sens de l'unité et de la fidélité permit de surmonter les distances importantes, qu'elles soient d'ordre géographique ou culturel, entre Rome et l'Océanie. Cette expérience fut l'un des nombreux dons que le Christ, dans sa bonté, prodigua durant le Synode.

Entre eux également, les Évêques firent l'expérience d'un sens nouveau et plus fort de leur identité et de la *communio*. De grandes distances les séparent souvent les uns des autres, et il ne leur est pas facile de maintenir des communications régulières. Pour l'Église dans son ensemble, la diversité des cultures en Océanie constitue un défi permanent: travailler à une plus grande unité. Les Évêques veulent renforcer leur *communio* et aider les peuples de l'Océanie à travailler ensemble de manière plus efficace. Les Églises locales dans cette région du monde sont un élément particulier de l'Église universelle. Comme telles, elles réalisent qu'elles peuvent et qu'elles doivent mettre leurs dons particuliers au service de toute l'Église. Je prie pour que, grâce au Synode, les Évêques de l'Océanie se sentent de plus en plus proches les uns des autres et qu'ils réalisent plus que jamais que, avec leurs Églises particulières, ils appartiennent pleinement à l'Église universelle, à laquelle ils apportent un enrichissement spécial.<sup>(13)</sup>

Il était significatif que cette Assemblée synodale se déroule dans la période de préparation immédiate du grand Jubilé de l'An 2000. La bulle d'indiction du Jubilé, *Incarnationis mysterium*, fut promulguée au cours du Synode,(14) et l'Assemblée elle-même a représenté une occasion pour l'Église en Océanie de se préparer à accueillir le don de l'Année sainte. Il est certain que l'Assemblée a aidé les Églises du Pacifique à célébrer le Jubilé en s'engageant plus résolument pour la réconciliation et la paix ; elle avait plus que jamais conscience que « l'Église, ayant reçu du Christ le pouvoir de pardonner en son nom, est dans le monde la présence vivante de l'amour de Dieu qui se penche sur toute faiblesse humaine pour l'accueillir dans l'étreinte de sa miséricorde ». (15) Ce serait un merveilleux fruit du Jubilé si l'Église en Océanie, affermie de tant de manières par l'expérience du Synode, pouvait continuer à mettre en œuvre les perspectives et les appels du Jubilé, dans la ligne suggérée par la lettre apostolique *Novo millennio ineunte*. De même que le Jubilé a proclamé les profondeurs insondables de la miséricorde de Dieu révélée dans le Christ, de même il a suscité de nouvelles énergies pour affronter les défis que le Synode a fait apparaître et qui ont été l'objet de discussions.(16) « Dans l'amour qui pardonne, le Père anticipe les cieux nouveaux et la terre nouvelle » (17) : puisse cette vision des cieux nouveaux et d'une terre nouvelle ne jamais cesser de conduire plus profondément les peuples de l'Océanie dans cette nouveauté de la vie !

## CHAPITRE II

### MARCHER EN OCÉANIE SUR LE CHEMIN DE JÉSUS CHRIST

« Plus loin, il vit deux autres frères, Jacques, fils de Zébédée, et son frère Jean, qui étaient dans leur barque avec leur père, en train de préparer leurs filets. Il les appela. Aussitôt, laissant leur barque et leur père, ils le suivirent » (Mt 4, 21-22).

#### L'Église comme *communio*

##### *Mystère et Don*

10. Marchant le long des rives de la mer de Galilée, Jésus appelait les gens à devenir disciples. Il les invitait à suivre son chemin, à mettre leurs pas dans ses pas. « C'est par la même route qu'a suivie le Christ lui-même que, sous la poussée de l'Esprit du Christ, l'Église doit marcher, l'Église, c'est-à-dire nous tous, unis comme un corps qui reçoit son influx vital du Seigneur Jésus ». (18) Le chemin de Jésus est toujours la route de la mission ; le Christ invite maintenant ceux qui le suivent à proclamer de nouveau l'Évangile aux peuples de l'Océanie, afin que la culture et la prédication de l'Évangile s'enrichissent de leur rencontre mutuelle et que la Bonne Nouvelle soit entendue, crue et vécue plus profondément. Cette mission s'enracine dans le mystère de la communion.

Le Concile Vatican II a choisi la notion de *communio* pour exprimer avec justesse le mystère profond de l'Église(19) ; et l'Assemblée extraordinaire du Synode de 1985 nous a rendus plus conscients que la *communio* est le cœur même de l'Église. Ainsi, les Pères du Synode ont aussi déclaré que « l'Église est essentiellement un mystère de communion, un peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint... Partager la vie de la Sainte Trinité est la source

et l'inspiration de toute relation chrétienne et de toute forme de communauté chrétienne »(20). Cette perspective a constitué l'arrière-plan doctrinal et spirituel de toutes les délibérations du Synode. Elle est « complétée et illustrée par la façon d'envisager l'Église comme peuple de Dieu et communauté de disciples. L'Église en tant que communion reconnaît une égalité fondamentale entre tous les fidèles du Christ, laïcs, religieux et ministres ordonnés. La communion est façonnée et animée par les dons du Saint-Esprit que sont les charges et les charismes ».(21)

La *communio* de l'Église est un don de la Sainte Trinité, qui partage merveilleusement la profondeur de sa vie intime avec l'humanité. Elle est le fruit de l'initiative amoureuse de Dieu, accomplie dans le mystère pascal du Christ, par lequel l'Église participe à la *communio* d'amour entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit. « *L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné* » (Rm 5, 5). Le jour de la Pentecôte, la Pâque du Christ a été portée à son achèvement par l'effusion de l'Esprit, qui nous a donné les premiers fruits de notre héritage: prendre part à la vie du Dieu Un et Trine, ce qui nous rend capables d'aimer « *puisque Dieu nous a tant aimés* » (1 Jn 4, 11).

### **Église particulière et Église universelle**

11. Au cours de l'Assemblée synodale, les Évêques ont donné une place particulière à la notion d'Église comme *communio*. Ils ont mis l'accent sur les aspects d'appartenance et de relations interpersonnelles qui sous-tendent la compréhension de l'Église comme peuple de Dieu. La *communio* ecclésiale est exprimée et vécue d'une manière spéciale par l'Église locale qui est rassemblée autour de l'Évêque et dont les membres collaborent à la mission de l'Église.(22) En tant que Pasteur, chaque Évêque cherche à promouvoir cette *communio* à travers son ministère, en prenant part à la charge pastorale, prophétique et sacerdotale du Christ. Les Actes des Apôtres décrivent le signe et l'effet de cette *communio* : « La multitude de ceux qui avaient adhéré à la foi avaient un seul cœur et une seule âme » (4, 32). Les Pères du Synode ont reconnu que la préparation d'un projet pastoral diocésain en relation avec les fidèles et leurs organisations constituait une expression très concrète de cet esprit. Cela atteste que le projet découle de la spiritualité de *communio* promue par le Concile Vatican II.(23)

La *communio* parmi les Églises locales est fondée sur l'unité de la foi, sur le Baptême et l'Eucharistie, mais aussi sur l'unité de l'épiscopat. La *communio* de l'Église comprend toutes les Églises locales à travers leurs Évêques, unis à l'Évêque de Rome comme chef visible de l'Église. « Le collège des Évêques uni au Successeur de Pierre donne une expression authentique à la *communio* de l'Église ».(24) Cette unité de l'épiscopat se perpétue au cours des siècles à travers la succession apostolique; en tout temps, elle est le terreau de l'identité de l'Église, établie par le Christ sur Pierre et sur le collège des Apôtres. Le Successeur de Pierre est vraiment « le principe stable et le fondement visible » de l'unité de l'Église.(25) Le Seigneur a lui-même commandé à Pierre et à ses successeurs de confirmer leurs frères dans la foi (cf. Lc 22, 32) et de nourrir le troupeau du Christ (cf. Jn 21, 15-17). « Il existe entre les Évêques un lien qui exprime de manière personnelle et collégiale la communion - la *koinonia* - qui caractérise toute la vie de l'Église... Ensemble, au sein du Collège des Évêques, ils partagent le ministère de promouvoir l'unité du peuple de Dieu dans la foi et dans la charité ».(26) Le Synode a exprimé le souhait que les relations entre les Églises locales et l'Église universelle, notamment le Saint-Siège, reflètent et établissent la *communio*, et que ces relations s'accomplissent dans l'attention due au ministère d'unité de Pierre et dans le respect dû aux Églises locales.(27) Les Églises locales en Océanie ont conscience de participer à la *communio* de l'Église universelle, et elles y voient un motif de joie. Malgré la vaste diversité des cultures et les grandes distances en Océanie, les Évêques locaux réalisent qu'ils sont liés les uns aux autres et avec l'Évêque de

Rome, et ils y reconnaissent aussi un grand don. « Entre le Successeur de Pierre et les successeurs des autres Apôtres, il y a en effet un lien spirituel et pastoral profond : c'est notre "*collegialitas affectiva et effectiva*". Pussions-nous toujours trouver des moyens de nous aider les uns les autres dans nos efforts communs pour construire l'Église et vivre cette communion dans le service et dans la foi ! ». (28) Comme frères dans le Collège des Évêques, les Pères synodaux ont exprimé sans équivoque le désir de fortifier leur union avec l'Évêque de Rome, (29) et l'Évêque de Rome a été lui-même touché et encouragé par leur désir.

### ***Enrichissement mutuel***

12. Il existe un signe et un instrument de la collégialité et de la communion entre les Évêques: la Conférence des Évêques, une « sainte harmonie des forces en vue du bien commun des Églises », (30) qui contribue de multiples manières à la réalisation concrète de l'esprit de collégialité. Les Conférences épiscopales ont établi des relations fructueuses dans de nombreux domaines. L'échange de dons est caractéristique de beaucoup de régions de l'Océanie et il peut être considéré comme un modèle de relations positives des Évêques de l'Océanie entre eux et avec les autres. Ce modèle promeut un échange de dons spirituels qui stimule les relations d'amour mutuel, de respect et de confiance. Ces dernières sont le fondement d'un dialogue ouvert, d'une participation et d'une coopération comme expressions concrètes de la *communio* qui caractérise l'Église.

Les Églises orientales catholiques se sont implantées en Océanie dans une période relativement récente, et le fait qu'elles se sont établies en divers lieux de l'Océanie, particulièrement en Australie, constitue une riche expression de la catholicité. « Avec leur histoire et leurs traditions particulières, elles portent un témoignage significatif de la pleine diversité et de la totale unité de l'Église universelle ». (31) Au Synode, il était clair que les Églises orientales catholiques étaient conscientes de la générosité de l'Église catholique latine en Océanie. Au cours des années, souvent dans des circonstances difficiles, les Évêques, les prêtres et les paroisses leur ont offert l'hospitalité dans leurs Églises et dans leurs écoles, et les liens d'amitié et de coopération se poursuivent à tous les niveaux. Il est vrai que ces Églises sont vulnérables en raison du nombre relativement restreint de leurs fidèles et de la grande distance qui les séparent de leurs Églises-mères, et leurs communautés peuvent se sentir contraintes ou tentées de s'assimiler à l'Église latine, qui est majoritaire. Le Synode a également fait apparaître que les Évêques latins de l'Océanie ont le souci d'apprécier, de comprendre et de promouvoir les traditions, la liturgie, la discipline et la théologie des Églises orientales catholiques. On voit donc l'importance que revêtent pour les catholiques latins la conscience accrue et la compréhension des richesses des Églises orientales catholiques.

Pour l'Église en Océanie, le défi est de parvenir à une compréhension plus profonde de la *communio* locale et universelle, et à une mise en œuvre effective de ses implications pratiques. Mon prédécesseur le Pape Paul VI résumait en ces termes ce défi: « Le premier aspect de cette communion, la première unité, c'est celle de la foi. L'unité dans la foi est nécessaire et fondamentale... Nous devons en arriver à une charité plus consciente et plus active dans les divers aspects de la vie ecclésiale ». (32) Les peuples de l'Océanie ont d'instinct un sens très fort de la communauté, mais l'unité dans la foi est nécessaire lorsque la réconciliation et l'amour doivent remplacer le conflit et la haine. Dans les cultures les plus occidentalisées de la région, les institutions sociales sont en difficulté et les peuples aspirent à une existence plus digne de l'être humain. Là où l'individualisme menace de ruiner la construction d'une société humaine, l'Église s'offre elle-même comme un sacrement qui guérit, un foyer de communion qui répond aux soifs les plus

profondes du cœur. Les peuples de l'Océanie ont actuellement un besoin évident d'un tel don.

## **Communion et mission**

### ***L'appel à la mission***

13. C'est des premières générations de chrétiens et de missionnaires venant d'au-delà des mers que l'Église en Océanie a reçu l'Évangile. Le Synode rend hommage aux nombreux missionnaires - prêtres, religieux et religieuses, fidèles laïcs - qui se sont dépensés en apportant l'Évangile à l'Océanie<sup>(33)</sup> et dont les sacrifices, par la grâce de Dieu, ont fait naître des fruits nombreux. Alors que les peuples de l'Océanie commençaient à accepter la plénitude de la rédemption dans le Christ, ils en trouvèrent un symbole frappant dans les cieux étoilés où la Croix du Sud brille comme un signe lumineux de la grâce et de la bénédiction enveloppantes de Dieu.<sup>(34)</sup> La génération actuelle des chrétiens est maintenant appelée et envoyée pour accomplir une nouvelle évangélisation parmi les peuples de l'Océanie, une proclamation renouvelée de la vérité éternelle évoquée par le symbole de la Croix du Sud. Cet appel à la mission impose de grands défis, mais il ouvre aussi de nouveaux horizons, pleins d'espérance et même d'esprit d'aventure.

L'appel à la mission est adressé à tous les membres de l'Église. « Toute l'Église est missionnaire, car l'activité missionnaire... est partie intégrante de sa vocation ».<sup>(35)</sup> Certains membres de l'Église sont envoyés à ceux qui n'ont pas encore entendu parler de Jésus Christ, et leur mission demeure toujours aussi essentielle. Mais beaucoup d'autres sont envoyés près de chez eux, et les Pères du Synode ont tenu à mettre l'accent sur la mission des membres laïcs de l'Église. En famille, sur le lieu de travail, dans les écoles, dans les activités associatives, tous les chrétiens peuvent contribuer à apporter la Bonne Nouvelle au monde dans lequel ils vivent.

Être une communauté chrétienne n'a jamais signifié que ses membres ont une place confortable. Les Pères du Synode ont voulu encourager les communautés locales à porter leurs regards au-delà de leurs préoccupations immédiates pour rejoindre les autres. La paroisse en tant que communauté ne peut pas vivre isolée des réalités du monde qui l'entoure. Il faut que la communauté chrétienne soit attentive aux questions de la justice sociale et de la soif spirituelle qui se manifestent dans la société. Ce que Jésus offre à ceux qui le suivent doit être partagé avec tous les peuples de l'Océanie, quelle que soit leur situation, parce qu'en lui seul réside la plénitude de la vie.

### ***Défis***

14. Les Pères du Synode ont voulu que Jésus Christ soit entendu et compris par les personnes confiés à leurs soins, et par beaucoup d'autres. Ils ont vu la nécessité de rejoindre ceux qui vivent avec des espérances et des désirs insatisfaits, ceux qui ne sont chrétiens que de nom et ceux qui se sont progressivement éloignés de l'Église, peut-être en raison d'expériences douloureuses. Tout doit être entrepris pour guérir de telles blessures, et pour que la brebis perdue retourne au bercail.

Par-dessus tout, les Pères du Synode ont voulu toucher le cœur des jeunes gens. Beaucoup d'entre eux cherchent la vérité et le bonheur, et leur recherche peut les conduire à expérimenter les attraits et les revendications du monde contemporain, dont certains sont clairement destructeurs. Cela peut engendrer une confusion chez le jeune qui veut les

quitter, car il est incapable de savoir ce que sont les vraies valeurs et où se trouve le vrai bonheur. Le grand défi et la grande occasion pour l'Église, c'est de leur offrir les dons de Jésus Christ dans l'Église, car seuls ces dons satisferont leurs aspirations. Mais le Christ doit être présenté de manière adaptée à la nouvelle génération et aux changements rapides de la culture dans laquelle elle vit.

On dit parfois de l'Église catholique qu'elle propose un message inadapté, ni attrayant ni convaincant; mais nous ne pouvons pas laisser de telles critiques ébranler notre confiance, parce que nous avons trouvé une perle de grand prix (cf. Mt13, 46). Il n'y a donc plus de place pour la suffisance. L'Église est mise au défi d'interpréter la Bonne Nouvelle pour les peuples de l'Océanie en fonction de leurs besoins d'aujourd'hui et dans les circonstances actuelles. Nous devons présenter le Christ à notre monde de telle manière que cela donne de l'espérance aux nombreuses personnes qui souffrent de la misère, de l'injustice et de la pauvreté. Le mystère du Christ est le mystère d'une vie nouvelle pour tous ceux qui sont dans le besoin ou dans la souffrance, pour les familles disloquées ou pour toutes les personnes qui sont affrontées au chômage, pour celles qui sont marginalisées, blessées dans leur âme ou dans leur corps, malades ou toxicomanes, et pour toutes celles qui sont égarées sur leur route. Le mystère de la grâce, le *mysterium pietatis*, est le cœur même de l'Église, c'est sa mission.

### ***Une Église engagée***

15. Les communautés catholiques de l'Océanie sont de plus en plus conscientes de ce qu'elles ont à offrir à l'Église universelle ; en retour, l'Église se réjouit des dons spécifiques offerts par ces communautés. Beaucoup d'entre elles se sont engagées dans une assistance missionnaire en Océanie et au-delà, dans les îles du Pacifique et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, ainsi qu'en Asie du Sud-Est et dans d'autres contrées plus éloignées du monde. Les Églises locales, fondées par les missionnaires, envoient à leur tour des missionnaires à l'étranger, et cela constitue un signe éminent de maturité. Elles ont compris le message missionnaire que le Pape Paul VI, avec le peuple des îles Samoa, avait adressé aux peuples catholiques du monde : « Entendez l'appel à devenir les hérauts de la Bonne Nouvelle du salut ».(36) Ce que j'avais exprimé comme un souhait aux Évêques de la C.E.PAC. à Suva en 1986 est devenu réalité : « Que les Églises qui ont été fondées par des missionnaires envoient à leur tour des missionnaires à d'autres nations ».(37) Cependant, quelques diocèses de l'Océanie dépendent encore de la solidarité d'autres Églises locales, et leur manque de ressources ne devrait pas les empêcher de remplir pleinement leur mission avec générosité. Le partage des ressources pour le bien de tous est une tâche insigne de la vie chrétienne et c'est parfois un devoir urgent et nécessaire pour les chrétiens.

Dans de nombreuses îles de l'Océanie, les catéchistes assistent les ministres ordonnés dans leur travail missionnaire ou pastoral. En Australie et en Nouvelle-Zélande, les catéchistes enseignent la foi dans les communautés locales, spécialement aux enfants et aux catéchumènes. Ils sont « des témoins directs, des évangélistes irremplaçables, qui représentent la force de base des communautés chrétiennes ».(38) Ces coopérateurs laïcs sont efficaces notamment parce que leur vie et leur travail les rendent proches des gens. « Ils ont apporté et apportent encore une contribution vraiment irremplaçable à la vie et à la mission de l'Église ».(39) Dans de nombreuses îles, les catéchistes ne sont pas seulement entraînés à enseigner, mais aussi à conduire la prière de la communauté et à évangéliser au-delà des limites de la communauté catholique. Dans les cultures traditionnelles, la foi se transmet souvent mieux oralement, par des contes, en prêchant, en priant avec des paroles, des chants et des danses. Pour guider et pour développer ce type

d'activités, des cours spécialisés, des formations et des retraites sont nécessaires. Aujourd'hui, la tâche consiste à présenter Jésus Christ à ceux dont la foi s'est affaiblie sous la pression de la sécularisation et du consumérisme et qui ont tendance à considérer l'Église comme l'une des nombreuses institutions de la société moderne qui influencent les modes de pensée des gens et leurs comportements. Dans une telle situation, l'Église a besoin de responsables et de théologiens bien formés, pour présenter Jésus Christ de manière convaincante aux peuples de l'Océanie.

Durant l'Assemblée, ce fut une joie d'entendre beaucoup d'Évêques évoquer les parcours de renouveau de la vie chrétienne et d'approfondissement de la foi proposés aux personnes de leurs diocèses. L'engagement de nombreux laïcs est l'une des caractéristiques remarquables de ces parcours. Nous sommes tous reconnaissants envers Dieu pour les dons variés qu'il a offerts aux fidèles laïcs, hommes et femmes, afin de les aider à mener à bien leur mission, qui n'est pas seulement un appel à l'action et au service, mais aussi un appel à la prière.<sup>(40)</sup> Les laïcs sont invités, ainsi que leurs pasteurs, à aller de l'avant avec une nouvelle énergie et à proclamer Jésus Christ à leurs peuples avec une conviction renouvelée. Les communautés catholiques en Océanie font déjà de gros efforts pour rejoindre les autres, en paroles et en actes. Les Pères du Synode ont exprimé leur profonde gratitude pour ces efforts, et ont manifesté un soutien sans faille à ceux qui se sont préparés à s'offrir eux-mêmes pour travailler à la mission de l'Église. Je prie pour que ceux qui travaillent dans la vigne du Seigneur trouvent plénitude et joie dans la tâche à laquelle Dieu lui-même les a appelés.

De nombreux autres défis attendent les membres de l'Église, en particulier ceux qui assument des responsabilités pastorales. Conscients des limites de tout effort humain, les Pères du Synode ne se sont pas découragés, mais ils se sont souvenus de l'assurance simple et vigoureuse du Seigneur. En envoyant les Apôtres prêcher la Bonne Nouvelle à toutes les nations, le Seigneur ressuscité leur dit: « Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde » (Mt 28, 20). Cette promesse du Seigneur fut une source de vive espérance pour les Évêques, alors qu'ils portaient leurs regards sur les nombreux défis qu'ils auraient à relever pour annoncer Jésus Christ, le Chemin, la Vérité et la Vie ; et ils ont appelé tout le peuple catholique de l'Océanie à les rejoindre dans cette espérance.

## **L'Évangile et la culture**

### ***Inculturation***

16. Les Pères du Synode ont fréquemment mis l'accent sur l'importance de l'inculturation pour une vie chrétienne authentique en Océanie. Le processus d'inculturation est le chemin progressif par lequel l'Évangile s'incarne dans les différentes cultures. D'une part, certaines valeurs culturelles doivent être transformées et purifiées si elles veulent prendre place dans une culture chrétienne authentique. D'autre part, dans de nombreuses cultures, les valeurs chrétiennes prennent facilement racine. L'inculturation naît du respect qui est dû à la fois à l'Évangile et à la culture dans laquelle il est proclamé et accueilli. Le processus d'inculturation a commencé en Océanie lorsque des immigrants apportèrent de chez eux la foi chrétienne. Pour les peuples indigènes de l'Océanie, l'inculturation signifiait un nouveau dialogue entre le monde qu'ils avaient connu et la foi à laquelle ils avaient adhéré. C'est ainsi que l'Océanie offre de nombreux exemples d'expressions culturelles singulières dans les domaines de la théologie, de la liturgie, et dans l'utilisation des symboles religieux.<sup>(41)</sup> Les Pères du Synode ont vu dans le développement de l'inculturation de la foi chrétienne le chemin qui mène à la plénitude de la *communio* ecclésiale.

Une authentique inculturation de la foi chrétienne est fondée sur le mystère de l'Incarnation.<sup>(42)</sup> « Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique » (*Jn* 3, 16) ; dans un temps et dans un lieu précis, le Fils de Dieu a pris chair, il est « né d'une femme » (*Ga* 4, 4). Pour préparer cet événement capital, Dieu s'est choisi un peuple avec une culture propre, et il a guidé son histoire sur la voie de l'Incarnation. Tout ce que Dieu a fait au milieu du peuple élu a révélé ce qu'il avait l'intention de faire pour toute l'humanité, pour tous les peuples et pour toutes les cultures. Les Écritures nous racontent l'histoire de Dieu qui agit au milieu de son peuple. Par-dessus tout, elles racontent l'histoire de Jésus Christ, par qui Dieu lui-même est entré dans le monde et dans ses diverses cultures. Dans tout ce qu'il a dit et accompli, mais spécialement dans sa mort et sa résurrection, Jésus a révélé l'amour de Dieu pour l'humanité. Profondément ancrée dans l'histoire humaine, l'histoire de Jésus s'adresse non seulement aux personnes de son époque et de sa culture, mais aussi à celles de tous les temps et de toutes les cultures. Jésus est pour toujours le Verbe fait chair pour le monde entier ; il est l'Évangile qui a été apporté à l'Océanie; et il est l'Évangile qui doit être maintenant proclamé à nouveau.

Le Verbe fait chair n'est étranger à aucune culture et doit être annoncé à toutes les cultures. « Le processus de rencontre et de confrontation avec les cultures est une expérience que l'Église a vécue depuis les origines de la prédication de l'Évangile ».<sup>(43)</sup> De même que le Verbe fait chair est entré dans l'histoire et a habité parmi nous, de même son Évangile a pénétré profondément la vie et la culture de ceux qui entendent, qui écoutent et qui croient. L'inculturation, c'est-à-dire « l'incarnation » de l'Évangile dans les diverses cultures, prend le même chemin que celui par lequel l'Évangile est proclamé, compris et vécu.<sup>(44)</sup> L'Église enseigne la Vérité immuable de Dieu, adressée à l'histoire et à la culture d'un peuple particulier. Cependant, dans chaque culture, la foi chrétienne sera vécue de façon unique. Les Pères du Synode étaient convaincus que l'Église, dans ses efforts pour présenter concrètement Jésus Christ aux peuples de l'Océanie, devait respecter chaque culture et ne jamais demander au peuple d'y renoncer. « L'Église invite tous les peuples à exprimer la parole vivante de Jésus en des manières qui parlent à leurs cœurs et à leurs esprits ».<sup>(45)</sup> « L'Évangile n'est pas opposé à telle ou telle culture, comme si, lorsqu'il la rencontre, il voulait la priver de ce qui lui appartient et l'obligeait à assumer des forces extrinsèques qui ne lui sont pas conformes ».<sup>(46)</sup> Il est vital pour l'Église de s'insérer pleinement dans la culture et de provoquer de l'intérieur le processus de purification et de transformation.<sup>(47)</sup>

Une inculturation authentique de l'Évangile présente un double aspect. D'un côté, une culture offre des valeurs et des modèles positifs qui peuvent enrichir la manière dont l'Évangile est annoncé, compris et vécu. D'un autre côté, l'Évangile défie les cultures et rend nécessaire le changement de certaines valeurs et de certains modèles.<sup>(48)</sup> De même que le Fils de Dieu est devenu l'un de nous en toutes choses excepté le péché (cf. *He* 4, 15), de même la foi chrétienne accueille et reconnaît tout ce qui est authentiquement humain, tandis qu'elle rejette tout ce qui est source de péché. Le processus d'inculturation engage l'Évangile et la culture dans un « dialogue qui inclut l'identification de ce qui est et de ce qui n'est pas du Christ ».<sup>(49)</sup> Toute culture a besoin d'être purifiée et transformée par les valeurs révélées dans le mystère de Pâques.<sup>(50)</sup> Ainsi, les valeurs et les modèles positifs trouvés dans les cultures de l'Océanie enrichiront la manière dont l'Évangile est annoncé, compris et vécu.<sup>(51)</sup> La Bonne Nouvelle de l'Évangile est « la forme réelle de la libération par rapport à tout désordre introduit par le péché et, en même temps, elle est un appel à la vérité tout entière. Dans cette rencontre, les cultures non seulement ne sont privées de rien, mais elles sont même stimulées pour s'ouvrir à la nouveauté de la vérité évangélique, pour en tirer une incitation à se développer ultérieurement ».<sup>(52)</sup> Transformées par l'Esprit du Christ, ces cultures atteignent la plénitude de la vie vers laquelle leurs valeurs les plus profondes ont toujours tendu et à laquelle leurs peuples ont toujours aspiré. En réalité, sans le Christ, aucune culture humaine ne peut devenir ce qu'elle est vraiment.



### ***La situation actuelle***

17. Récemment, l'Église a vivement encouragé l'inculturation de la foi chrétienne. Dans cette perspective, lorsque le Pape Paul VI a visité l'Océanie, il a insisté sur le fait que le catholicisme, « loin d'étouffer ce qu'il y a de bon et d'original dans toute forme de culture humaine, accepte au contraire, respecte et valorise le génie de chaque peuple, et il revêt de variété et de beauté l'unique vêtement sans couture de l'Église du Christ ». [\(53\)](#) J'ai fait écho à ces paroles lorsque j'ai rencontré le peuple aborigène d'Australie : « L'Évangile de Jésus Christ parle toutes les langues. Il estime et embrasse toutes les cultures. Il les soutient dans toutes les choses humaines et, si nécessaire, les purifie de leurs scories. Toujours et partout, l'Évangile élève et enrichit les cultures par le message révélé d'un Dieu aimant et miséricordieux ». [\(54\)](#) Les Pères du Synode ont demandé que l'Église en Océanie fasse comprendre et présenter la vérité du Christ en s'inspirant des traditions et des cultures de la région. Dans les zones de mission, il est urgent que tous les missionnaires travaillent en harmonie avec les chrétiens autochtones pour faire en sorte que la foi et la vie de l'Église soient exprimées selon des formes légitimes appropriées à chaque culture. [\(55\)](#)

Depuis l'arrivée des premiers immigrants et des premiers missionnaires, l'Église en Océanie a inévitablement été impliquée dans un processus d'inculturation au sein des nombreuses cultures de la région, qui souvent coexistent. Attentifs aux signes des temps, les Pères du Synode « ont reconnu que les nombreuses cultures, chacune de différentes façons, apportent des intuitions qui aident l'Église à mieux comprendre et à mieux exprimer l'Évangile de Jésus Christ ». [\(56\)](#)

Pour mener à bien ce processus, la fidélité au Christ et à la Tradition authentique de l'Église est requise. Une inculturation authentique de la foi chrétienne doit toujours être faite sous la conduite de l'Église universelle. Tandis qu'elles demeurent pleinement fidèles à l'esprit de *communio*, les Églises locales devraient chercher à exprimer la foi et la vie de l'Église selon des formes légitimes appropriées aux cultures autochtones. [\(57\)](#) De nouvelles expressions et de nouveaux modèles devraient être évalués et approuvés par les autorités compétentes. Une fois approuvés, ces modèles authentiques d'inculturation permettront aux peuples de l'Océanie de mieux faire eux-mêmes l'expérience de la vie abondante offerte par Jésus Christ. [\(58\)](#)

Les Pères du Synode ont exprimé le désir que les futurs prêtres, les diacres et les catéchistes soient profondément imprégnés de la culture du peuple qu'ils ont à servir. Afin qu'ils deviennent de bons guides chrétiens, ils devront être formés de manière à ne pas être coupés des conditions concrètes de la vie ordinaire des gens. Ils sont appelés au service d'une évangélisation inculturée, par un travail pastoral approprié qui autorise la communauté chrétienne à accueillir, à vivre et à transmettre la foi dans sa propre culture en harmonie avec l'Évangile et en communion avec l'Église universelle. [\(59\)](#)

Selon la vision qui les guide, les Pères du Synode ont évoqué l'idéal des nombreuses cultures de l'Océanie qui forment une civilisation riche et caractéristique inspirée par la foi en Jésus Christ. Avec eux, je prie avec ferveur pour que les peuples de l'Océanie découvrent l'amour du Christ, Chemin, Vérité et Vie, afin qu'ils expérimentent et qu'ils édifient ensemble la civilisation de l'amour et de la paix que les peuples du Pacifique ont toujours eu envie de bâtir.

## CHAPITRE III

## ANNONCER LA VÉRITÉ DE JÉSUS CHRIST EN OCÉANIE

« Un jour, Jésus se trouvait sur le bord du lac de Génésareth ; la foule se pressait autour de lui pour écouter la Parole de Dieu. Il vit deux barques amarrées au bord du lac; les pêcheurs en étaient descendus et lavaient leurs filets. Jésus monta dans une des barques, qui appartenait à Simon, et lui demanda de s'éloigner un peu du rivage. Puis il s'assit et, de la barque, il enseignait la foule » (Lc 5, 1-3).

**Une nouvelle évangélisation***L'évangélisation en Océanie*

18. L'évangélisation est la mission qu'a l'Église de porter au monde la vérité de Dieu révélée en Jésus Christ. Les Pères du Synode ont fortement souhaité que la *communio* soit le thème et la visée de toute l'évangélisation en Océanie,<sup>(60)</sup> et le fondement de tout programme pastoral. Dans l'évangélisation, l'Église exprime sa propre communion intérieure et agit comme un unique corps, essayant de conduire toute l'humanité à l'unité en Dieu, par le Christ. Tous les baptisés ont la responsabilité d'annoncer l'Évangile, en paroles et en actes, au monde dans lequel ils vivent.<sup>(61)</sup> L'Évangile doit être entendu par tous en Océanie, croyants et non-croyants, autochtones et immigrants, riches et pauvres, jeunes et vieux. En vérité, tous ont le droit d'entendre l'Évangile, ce qui signifie que les chrétiens ont le devoir solennel de le partager avec eux. Une nouvelle évangélisation est aujourd'hui nécessaire pour que chacun puisse entendre et comprendre la grâce de Dieu offerte à tous les peuples en Jésus Christ, et y croire.

Au cours de cette Assemblée spéciale, les Évêques ont partagé le riche capital de leurs expériences pastorales et des expériences de leurs collaborateurs les plus proches. Ils ont ainsi discerné ensemble de nouvelles perspectives pour l'avenir de l'Église en Océanie. Beaucoup d'entre eux ont parlé de l'épreuve de l'isolement, de la difficulté de parcourir d'immenses distances et de vivre dans un environnement austère. En même temps, ils ont évoqué des expériences très positives de jeunesse de la foi et de la *communio*, quand les gens accueillent l'Évangile et découvrent l'amour de Dieu. Les Évêques ont aussi parlé d'espérances et de craintes, de satisfactions et de déceptions, de croissance et de déclin d'Églises particulières en Océanie. Certains ont perçu que l'Église en Océanie, dans son ensemble, était à un carrefour, ce qui lui demande de faire des choix importants pour l'avenir. Ils ont pris conscience du fait que les nouvelles circonstances en Océanie font apparaître de grands défis, et que le temps est venu d'une nouvelle présentation de l'Évangile aux peuples du Pacifique, afin qu'ils puissent entendre la Parole de Dieu avec une foi renouvelée et trouver une vie plus abondante dans le Christ. Mais ils ont reconnu qu'il faut, pour y parvenir, de nouvelles manières et de nouvelles méthodes d'évangélisation, inspirées par un surcroît de foi, d'espérance et d'amour du Seigneur Jésus.

Comme première étape dans ce nécessaire « renouvellement de notre façon de penser » (cf. *Rm* 12, 2), les Évêques ont parlé très positivement des nombreux efforts réalisés pour appliquer les directives du Concile Vatican II. Ils ont insisté sur le fait qu'il faut construire sur ces fondements, ce qui implique d'autres initiatives pour affermir la foi de ceux dont la croissance est fragile et pour la présenter d'une façon plus convaincante à l'ensemble de la société. L'appel au renouveau est un appel à proclamer au monde la vérité de Jésus Christ, en lui rendant témoignage, même jusqu'au

sacrifice suprême du martyr. C'est à cela que l'Église en Océanie est maintenant appelée ; et telle est la raison sous-jacente de la célébration de cette Assemblée spéciale du Synode des Évêques.(62)

Étant donné la situation en Océanie, il peut arriver que l'appel de Dieu ne soit pas entendu à cause de la transformation globale qui, dans la région, affecte l'identité culturelle et les institutions sociales. Certains craignent que ces changements puissent saper les fondements de la foi et conduire au « dégoût de l'esprit » et au désespoir. En de telles circonstances, nous devons nous rappeler que le Seigneur donne la force de vaincre ce genre de tentations. Notre foi en lui est comme une maison bâtie sur le roc. « La pluie est tombée, les torrents ont dévalé, la tempête a soufflé et s'est abattue sur cette maison ; la maison ne s'est pas écroulée, car elle était fondée sur le roc » (Mt 7, 25). Par la puissance du Saint-Esprit, l'Église en Océanie se prépare à une nouvelle évangélisation des peuples qui aujourd'hui ont soif du Christ. « C'est maintenant le moment favorable ; c'est maintenant le jour du salut » (2 Co 6, 2).

De nombreux Pères synodaux se sont dits inquiets du statut social de la foi chrétienne en Océanie, notant qu'elle exerce une moindre influence dans les politiques qui concernent le bien commun, la moralité publique et l'administration de la justice, le statut du mariage et de la famille, ou même le droit à la vie. Certains Évêques ont fait remarquer que l'enseignement de l'Église était parfois remis en cause même par des catholiques. Dans la mesure où cela est vrai, il n'est presque pas surprenant que la voix de l'Église soit moins influente dans la vie publique.

Les défis de la modernité et de la post-modernité sont vécus par toutes les Églises locales en Océanie, mais avec une force particulière par celles qui se trouvent dans des sociétés plus puissamment affectées par la sécularisation, l'individualisme et le consumérisme. Beaucoup d'Évêques ont attribué les signes d'un affaiblissement de la foi catholique et de la pratique dans la vie de certaines personnes au fait que ces dernières acceptent comme critère de jugement et de comportement une perspective totalement sécularisée. À cet égard, le Pape Paul VI donnait déjà cet avertissement : « Il y a le danger de tout ramener à un humanisme terrestre, d'oublier la dimension morale et spirituelle de la vie, de ne plus se soucier de la relation nécessaire de l'homme au Créateur ». (63) L'Église doit répondre à sa mission d'évangéliser dans un monde de plus en plus sécularisé. Le sens de Dieu et de sa Providence aimante a diminué chez bien des gens et même dans des secteurs entiers de la société. L'indifférence pratique à l'égard des vérités et des valeurs religieuses voile le visage de l'amour divin. De ce fait, « parmi les priorités d'un effort renouvelé d'évangélisation, il faut qu'il y ait un retour au sens du sacré, à une conscience de la place centrale de Dieu dans toute l'existence humaine ». (64) La première priorité pour l'Église en Océanie, c'est de procéder à une nouvelle évangélisation. En un sens, sa mission est simple et claire : proposer une nouvelle fois à la société humaine l'Évangile intégral du salut en Jésus Christ. L'Église est envoyée au monde d'aujourd'hui, aux hommes et aux femmes de notre temps, « pour annoncer l'Évangile... pour que ne soit pas réduite la puissance de la Croix du Christ... Le langage de la Croix est en effet puissance de Dieu (1 Co 1, 17-18) ». (65)

### ***Les agents de l'évangélisation***

19. Comme les Apôtres, les Évêques sont envoyés dans leurs diocèses pour être les premiers témoins du Christ ressuscité. Unis autour du Successeur de Pierre, ils forment un collège chargé de répandre l'Évangile à travers le monde. Pendant cette Assemblée spéciale pour l'Océanie, les Évêques ont reconnu qu'ils étaient eux-mêmes les premiers à être appelés à un renouveau de la vie chrétienne et du témoignage. Une meilleure étude des Écritures et de

la Tradition, nourrie par la prière, les conduira à une connaissance et à un amour plus profonds de la foi. En ce sens, comme pasteurs de leurs peuples, ils contribueront encore plus efficacement à la tâche de la nouvelle évangélisation.(66) Comme les Actes des Apôtres le montrent clairement, la caractéristique fondamentale de la mission apostolique, inspirée par le Saint-Esprit, réside dans le courage d'annoncer « la Parole de Dieu avec assurance » (4, 31). Ce courage leur est donné en réponse à la prière de toute la communauté : « Donne à ceux qui te servent d'annoncer ta parole avec une parfaite assurance » (4, 29). C'est ce même Esprit qui, aujourd'hui encore, rend les Évêques capables de parler ouvertement, clairement et courageusement quand ils se trouvent face à une société qui a besoin d'entendre la parole de la vérité chrétienne. Les catholiques de l'Océanie continuent à prier avec ferveur pour que, comme les Apôtres, leurs pasteurs soient des témoins audacieux du Christ ; et le Successeur de Pierre se joint à leur prière.

Avec les Évêques, tous les fidèles chrétiens - clergé, religieux et laïcs - sont appelés à proclamer l'Évangile. Leur *communio*s'exprime dans un esprit de coopération, qui est lui-même un puissant témoignage rendu à l'Évangile. Les prêtres sont les plus proches collaborateurs des Évêques et ils constituent pour eux l'aide la plus efficace dans le travail de l'évangélisation, particulièrement dans les communautés paroissiales confiées à leurs soins.(67) Ils offrent le Sacrifice du Christ pour les besoins de la communauté, ils réconcilient les pécheurs avec Dieu et avec la communauté, ils fortifient les malades dans leur pèlerinage vers la vie éternelle,(68) et ils mettent ainsi la communauté tout entière en mesure de témoigner de l'Évangile à chaque moment de la vie et de la mort. Les hommes et les femmes engagés dans la vie consacrée sont des signes vivants de l'Évangile. Leurs vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance évangéliques sont des chemins assurés pour approfondir la connaissance et l'amour du Christ, et de cette intimité avec le Seigneur découle leur service consacré dans l'Église, qui a constitué pour l'Océanie une grâce magnifique.(69) Les laïcs prennent aussi leur part en consacrant le monde à Dieu, et beaucoup d'entre eux parviennent à une perception plus profonde de leur rôle indispensable dans la mission évangélisatrice de l'Église.(70) Par le témoignage d'amour dans le sacrement de mariage ou dans le don généreux de ceux qui sont appelés au célibat, par leurs activités dans le monde quelles qu'elles soient, les laïcs peuvent et doivent être un véritable levain en tous points de la société en Océanie. Le succès de la nouvelle évangélisation en dépend pour une large part.

Une nouvelle annonce du Christ doit se faire jour grâce à un renouvellement intérieur de l'Église, et tout renouvellement dans l'Église doit avoir pour but la mission, afin de ne pas tomber dans le risque d'une Église centrée sur elle-même. Toutes les facettes de la mission de l'Église dans le monde doivent venir d'un renouveau qui prend sa source dans la contemplation du visage du Christ.(71) Ce renouvellement engendre à son tour des plans pastoraux concrets ; et, de ce point de vue, l'Assemblée spéciale a invité les communautés locales à contribuer à la nouvelle évangélisation en développant un esprit de communion fraternelle dans leurs liturgies, ainsi que dans leurs activités sociales et apostoliques ; en s'efforçant de toucher les catholiques non pratiquants et ceux qui sont loin ; en renforçant l'identité des écoles catholiques ; en donnant aux adultes les moyens de progresser dans leur foi grâce à des programmes d'étude et de formation ; en enseignant et en explicitant efficacement la doctrine catholique à ceux qui n'appartiennent pas à la communauté chrétienne ; en amenant la doctrine sociale de l'Église à porter du fruit dans la vie sociale en Océanie.(72) Du fait de ces initiatives concertées, l'Évangile apparaîtra à la société d'une manière plus convaincante et pourra influencer plus profondément la culture.

Les premiers chrétiens étaient poussés par l'Esprit Saint à croire au Christ et à le proclamer comme l'unique Sauveur du monde, envoyé par le Père. À chaque époque, le véritable agent du renouveau et de l'évangélisation est l'Esprit Saint,

qui, c'est bien certain, ne manquera pas d'aider l'Église de ce temps à trouver les énergies missionnaires et les méthodes adaptées à nos sociétés en mutation si rapide. Et la nouvelle évangélisation ne manquera pas non plus d'apporter aux peuples de l'Océanie les fruits merveilleux du Saint-Esprit, comme les premiers chrétiens en ont fait l'expérience quand ils rencontraient le Seigneur ressuscité et recevaient le don de son amour plus fort que la mort.

### ***Primauté de l'annonce***

20. *Le kérygme* est la Parole de Dieu proclamée afin de réconcilier l'humanité avec Dieu par la foi au Christ. Nous voyons la puissance du *kérygme* à l'œuvre dans la première communauté de Jérusalem. « Ils étaient fidèles à écouter l'enseignement des Apôtres et à vivre en communion fraternelle, à rompre le pain et à participer aux prières » (Ac 2, 42). C'est là l'essence même de la vie de l'Église, le fruit de la première évangélisation. Adhérer au Christ Jésus provient de la foi dans sa Parole proclamée par l'Église. Saint Paul le dit : « Comment proclamer sans être envoyé ? » (Rm 10, 15); le Christ lui-même envoie ses Apôtres, et ainsi « sur toute la terre en paraît le message et la nouvelle, aux limites du monde » (Ps 118 [119], 1). Comme « témoins de la vérité divine et catholique », (73) les missionnaires en Océanie ont franchi terres et mers, ils ont traversé déserts et torrents, ils ont affronté de grandes difficultés culturelles dans l'accomplissement de leur remarquable tâche. Se référant à l'histoire de la naissance de l'Église en Océanie, les Pères du Synode ont ressenti la nécessité d'une nouvelle et courageuse annonce de l'Évangile pour notre temps.

L'Église affronte un double défi en cherchant à proclamer l'Évangile en Océanie : d'une part, les religions et les cultures traditionnelles, de l'autre le processus moderne de sécularisation. Dans chaque cas, « le devoir premier et pressant [est] l'annonce du Christ ressuscité, à proposer dans une rencontre personnelle capable de conduire l'interlocuteur à la conversion du cœur et à la demande du Baptême ». (74) Qu'elle ait affaire à la religion traditionnelle ou aux subtilités de la philosophie, l'Église annonce en paroles et en actes « la vérité de Jésus lui-même » (Ep 4, 21 ; cf. Col 1, 15-20). À la lumière de cette vérité, elle apporte sa contribution à la discussion sur les valeurs et les principes éthiques qui sont sources de bonheur dans la vie de l'homme et de paix dans la société humaine. La foi doit toujours être présentée comme une démarche rationnelle et cohérente, de façon à favoriser sa diffusion dans les domaines toujours plus vastes de l'expérience humaine. En effet, la foi porte en elle la capacité de façonner la culture elle-même en saisissant ses motivations jusqu'en son centre le plus profond. Veillant aux deux pôles de la tradition chrétienne et des apports de la culture contemporaine, le discours de la foi et de la raison doit aller de pair avec le témoignage de vie, si l'évangélisation veut porter du fruit. Mais ce qui est requis par-dessus tout, c'est une proclamation sans peur du Christ, une « *parrhèsia* de la foi ». (75)

### ***Évangélisation et médias***

21. Dans le monde d'aujourd'hui, les moyens de communication sociale sont de plus en plus puissants comme agents de modernisation, même dans les régions les plus reculées de l'Océanie. Les médias ont un grand impact sur la vie des gens, sur leur culture, sur leur pensée dans le domaine moral et sur leur comportement religieux; et utilisés sans discernement, ils peuvent avoir un effet nocif sur les cultures traditionnelles. Les Pères du Synode ont appelé de leurs vœux une grande prise de conscience du pouvoir des médias, qui « offrent à l'Église une excellente occasion d'évangéliser, d'édifier la communauté et la solidarité ». (76) En réalité, les médias constituent souvent le seul contact de l'Église avec les catholiques non pratiquants et avec ceux qui sont loin. Ils doivent donc être utilisés de façon inventive et

responsable.(77)

Là où c'est possible, l'Église devrait inventer un plan pastoral pour les communications aux niveaux national, diocésain et paroissial. La coordination des efforts de l'Église est nécessaire pour assurer une meilleure préparation de ceux qui la représentent dans les médias,(78) et pour encourager des laïcs à la foi éprouvée à entrer dans ce monde comme en réponse à une vocation. C'est un signe d'espérance de voir les chrétiens qui travaillent dans les médias témoigner de leur ferme attachement aux valeurs chrétiennes. Grâce à leur aide, des productions religieuses et des programmes reflétant les valeurs humaines et morales peuvent être réalisés avec professionnalisme, même si les fonds manquent souvent. Un Centre catholique des moyens de communication sociale pour toute l'Océanie pourrait être d'une grande utilité pour permettre d'utiliser les médias aux fins de l'évangélisation. Les Évêques ont aussi exprimé leur inquiétude par rapport aux règles de la décence dans les médias publics et ils ont dénoncé leur niveau de violence.(79) Les responsables de l'Église doivent apporter leur contribution quand on établit un code des comportements éthiques pour les médias;(80) par ailleurs, il est nécessaire d'aider les familles et les jeunes à évaluer d'une manière critique le contenu des programmes. Les institutions d'éducation catholique ont donc un rôle vital pour que les personnes, spécialement les jeunes, puissent acquérir ce regard critique sur les médias. La foi chrétienne nous incite tous à être des auditeurs, des spectateurs et des lecteurs qui savent discerner.(81)

Les Évêques ont exprimé leur préoccupation quant à l'utilisation de la publicité dans les médias, notant qu'elle a un grand pouvoir pour encourager à la fois au bien et au mal. Le processus de mondialisation et la multiplication des monopoles dans les médias donnent à ces derniers un pouvoir de plus en plus grand sur les personnes. Par la force des images et des messages suggérés, la publicité diffuse souvent une culture du consumérisme, qui réduit les personnes à ce qu'elles possèdent ou à ce qu'elles peuvent acquérir. Elle les conduit à croire qu'il n'y a rien au-delà de ce qu'une économie de consommation peut leur offrir. « L'inquiétude majeure concernant ce pouvoir, c'est que, la plupart du temps, il diffuse continuellement une idéologie clairement opposée à la vision de la foi catholique ».(82) Il est donc important que les fidèles, spécialement les jeunes, soit préparés à adopter une attitude critique face à la publicité, qui est une composante omniprésente de la vie actuelle. Ce qui signifie qu'ils doivent être formés à un sens clair et fort des valeurs humaines et chrétiennes qui constituent le fondement de la conception catholique de la vie.

## **Le défi de la foi aujourd'hui**

### ***Catéchèse***

22. La mission de l'Église d'« annoncer la vérité de Jésus Christ » en Océanie aujourd'hui lui demande de renouveler sa catéchèse, son enseignement et la formation qu'elle donne dans le domaine de la foi. L'impact des médias sur la vie du peuple montre à quel point une nouvelle réalité sociale appelle de nouvelles manières de présenter la foi. La catéchèse vise à éduquer dans la foi les enfants, les jeunes et les adultes. Ce qui implique particulièrement « un enseignement de la doctrine chrétienne, donné en général de façon organique et systématique, en vue de les initier à la plénitude de la vie chrétienne ».(83) Les Pères du Synode ont proposé un important engagement, à la fois financier et en personnel, pour essayer d'atteindre des groupes qui sont facilement négligés. L'établissement de parcours d'ensemble nécessaires pour les adultes et pour les enfants qui ont des besoins spécifiques, qui ne sont pas pris en compte par les écoles catholiques, réclame un soin particulier et une planification systématique. La liberté de religion est fondamentale parmi

les droits de l'homme, et elle inclut le droit d'être instruit dans la foi.<sup>(84)</sup> « Tout baptisé, du fait même de son baptême, possède le droit de recevoir de l'Église un enseignement et une formation qui lui permettent d'accéder à une véritable vie chrétienne ».<sup>(85)</sup> Cela demande que les gouvernements et les autorités scolaires veillent au respect effectif de ce droit. « Là où il y a un partenariat authentique entre l'Église et l'État pour le financement et la bonne marche des écoles, l'éducation des enfants et des jeunes du pays est grandement facilitée ».<sup>(86)</sup> Les religieux et religieuses, les laïcs et les prêtres, ont travaillé dans ce but, souvent au prix de grands efforts et de beaucoup de sacrifices. Leur activité demande à être consolidée et renforcée pour assurer que tout baptisé puisse grandir dans la foi et dans la compréhension de la vérité du Christ.

### ***Écumenisme***

23. Les Pères du Synode ont considéré la désunion des chrétiens comme un grand obstacle à la crédibilité du témoignage de l'Église. Ils ont exprimé le désir, empreint de tristesse, que le scandale de la désunion ne continue pas et que de nouveaux efforts de réconciliation et de dialogue soient réalisés pour que la splendeur de l'Évangile puisse briller plus clairement.

Dans bien des territoires de mission de l'Océanie, les différences entre Églises et Communautés ecclésiales ont conduit dans le passé à la compétition et à l'opposition. Récemment, en revanche, les relations sont devenues plus positives et plus fraternelles. L'Église en Océanie a fait de l'œcuménisme sa grande priorité et elle a apporté aux activités œcuméniques nouveauté et ouverture d'esprit. Les occasions sont bienvenues pour un « dialogue du salut »<sup>(87)</sup> qui conduise à une compréhension réciproque et à un enrichissement mutuel plus grands. Le profond désir de l'unité dans la foi et le culte est l'un des dons du Saint-Esprit faits à l'Océanie<sup>(88)</sup> ; et la coopération dans les domaines de la charité et de la justice sociale est un signe évident de la fraternité chrétienne. L'œcuménisme a trouvé en Océanie un terrain fertile pour prendre racine, car dans beaucoup d'endroits les communautés locales sont étroitement liées. Un désir encore plus fort de l'unité doit nous aider à garder ces communautés proches les unes des autres. Ce désir d'une communion plus intense dans le Christ a été manifesté au Synode par la présence de délégués fraternels des autres Églises et Communautés ecclésiales. Leurs contributions ont été encourageantes et utiles pour progresser vers l'unité voulue par le Christ.

Dans l'activité œcuménique, il est essentiel que les catholiques acquièrent une meilleure connaissance de la doctrine de l'Église, de sa tradition et de son histoire, pour que, comprenant plus profondément leur foi, ils soient davantage capables de s'engager dans le dialogue et la coopération œcuméniques. Il faut aussi un « œcuménisme spirituel », c'est-à-dire un œcuménisme de la prière et de la conversion du cœur. La prière œcuménique conduira à un partage de vie et de service là où les chrétiens agissent ensemble, autant qu'il est possible à l'heure actuelle. L'« œcuménisme spirituel » peut aussi conduire à un dialogue doctrinal, ou à son renforcement là où il existe déjà. Les Pères du Synode ont considéré qu'il était très utile d'avoir des versions œcuméniques reconnues des Écritures et de prières pour un usage commun. Ils ont souhaité accorder une plus grande attention à l'accompagnement pastoral des familles dont les membres appartiennent à différentes confessions chrétiennes. Ils ont aussi encouragé les actions de l'Église visant à partager, là où c'est possible, les services sociaux avec les autres communautés chrétiennes. Il est bon que les responsables chrétiens agissent de concert et fassent des déclarations communes sur des questions religieuses ou sociales, quand de telles déclarations sont nécessaires et opportunes.<sup>(89)</sup>

### *Les groupes fondamentalistes*

24. Il faut distinguer de l'œcuménisme l'approche que fait l'Église des groupes et mouvements religieux fondamentalistes, dont certains sont d'inspiration chrétienne. Dans quelques régions missionnaires, les Évêques sont inquiets de l'effet produit sur la communauté catholique par ces groupes religieux ou par ces sectes. Certains groupes fondent leurs idées sur une lecture de l'Écriture qui utilise souvent des images apocalyptiques, des menaces sur un avenir sombre pour le monde et des promesses de récompenses matérielles pour leurs adeptes. Si certains de ces groupes sont ouvertement hostiles à l'Église, d'autres souhaitent engager le dialogue. Dans beaucoup de sociétés développées et sécularisées, l'inquiétude grandit au sujet des groupes chrétiens fondamentalistes qui entraînent des jeunes à quitter l'Église et même à quitter leurs familles. Bien des mouvements différents présentent une certaine forme de spiritualité comme remède supposé aux effets nocifs d'une culture technologique aliénante dans laquelle on se sent souvent impuissant. La présence et l'activité de ces groupes et mouvements sont un défi pour l'Église, l'incitant à redonner souffle à son rayonnement pastoral, et en particulier à être plus accueillante aux jeunes et aux personnes qui sont en grande difficulté spirituelle ou matérielle.<sup>(90)</sup> C'est aussi une situation qui réclame une meilleure catéchèse biblique et sacramentelle, et une formation spirituelle et liturgique appropriée. Une nouvelle apologétique est nécessaire, en référence aux paroles de saint Pierre : « Vous devez toujours être prêts à vous expliquer devant tous ceux qui vous demandent de rendre compte de l'espérance qui est en vous » (1 P 3, 15). C'est ainsi que les croyants seront plus confiants dans leur foi catholique et moins vulnérables à l'attrait de ces groupes et mouvements, qui apportent souvent le contraire de ce qu'ils promettent.

### *Dialogue interreligieux*

25. De plus nombreuses occasions de voyager et de plus grandes facilités de migrations ont entraîné des rencontres sans précédent entre les cultures du monde, et désormais la présence en Océanie des grandes religions non chrétiennes. Certaines villes ont des communautés juives, composées d'un nombre important de survivants de l'Holocauste, et ces communautés peuvent jouer un rôle notable dans les relations judéo-chrétiennes. Dans plusieurs endroits également, il y a des communautés musulmanes, établies de longue date; ailleurs, ce sont des communautés d'hindous; ailleurs encore, des centres bouddhistes sont en train de s'installer. Il est important que les catholiques connaissent mieux ces religions, leur enseignement, leur manière de vivre et leur culte. Là où les parents membres de ces religions mettent leurs enfants dans des écoles catholiques, l'Église a un devoir particulièrement délicat envers eux.

L'Église en Océanie a encore besoin d'étudier plus profondément les religions traditionnelles des populations indigènes, de manière à entrer plus efficacement dans le dialogue que requiert l'annonce chrétienne. « L'annonce et le dialogue, chacun à sa place, sont considérés tous les deux comme des composantes et des formes authentiques de l'unique mission évangélisatrice de l'Église. Tous deux tendent à la communication de la vérité salvatrice ».<sup>(91)</sup> Afin de poursuivre un dialogue fructueux avec ces religions, l'Église a besoin d'experts en philosophie, en anthropologie, en histoire comparée des religions, en sciences sociales et surtout en théologie.

### **Espérance pour la société**

#### *L'enseignement social de l'Église*



26. L'Église considère l'apostolat social comme une part intégrante de sa mission d'évangélisation qui consiste à dire une parole d'espérance au monde; on peut d'ailleurs constater son engagement en ce domaine dans sa contribution au développement humain, dans sa promotion des droits humains, dans sa défense de la vie et de la dignité humaines, de la justice sociale et de la protection de l'environnement. Les Pères du Synode faisaient corps avec leur peuple pour dire leur détermination à agir contre l'injustice, la corruption, les menaces contre la vie et les nouvelles formes de pauvreté.<sup>(92)</sup>

Vers la fin du dix-neuvième siècle, alors que la société industrielle et de consommation en était à ses débuts, l'Église en Océanie a accueilli l'enseignement social des Papes sur le droit des travailleurs à un emploi et à un juste salaire. En Océanie, dans les régions en voie de développement, la doctrine sociale de l'Église a été bien reçue, spécialement à partir du Concile Vatican II, et les Évêques de l'Océanie se sont attachés à enseigner cette doctrine sociale et l'ont développée dans leurs publications sociales usuelles. Les comptes rendus faits par la Fédération des Conférences des Évêques de l'Océanie, par les Conférences épiscopales et par les Évêques individuellement reflètent la pleine cohérence de l'enseignement social de l'Église et montrent combien celle-ci s'est efforcée de faire avancer la cause des populations autochtones et le droit des petites nations, et aussi de renforcer les liens de la solidarité internationale. L'Église a également contribué à développer des formes démocratiques de gouvernement qui respectent les droits humains, l'autorité de la loi et sa juste application.

Il est certain que l'engagement en faveur de la justice sociale et de la paix fait partie intégrante de la mission de l'Église dans le monde.<sup>(93)</sup> Toutefois sa mission ne doit pas dépendre du pouvoir politique. « L'Église se soucie des aspects temporels du bien commun en raison de leur ordination au souverain Bien, notre fin ultime ». <sup>(94)</sup> En Océanie, la doctrine sociale de l'Église a besoin d'être enseignée et mise en œuvre plus concrètement encore, particulièrement au moyen de structures comme les commissions « justice et paix ». Cette doctrine sociale doit être « clairement présentée aux fidèles dans des termes facilement compréhensibles et on doit en témoigner par un style de vie simple ». <sup>(95)</sup> Une analyse plus poussée des injustices économiques et de la corruption doit être menée à bien, de manière à proposer des mesures adéquates pour les vaincre. Les organisations catholiques engagées dans les actions en faveur de la justice sont appelées à rester attentives aux nouvelles formes de pauvreté et d'injustice, et à aider à en éliminer les causes.

### ***Droits humains***

27. Les Pères synodaux ont vraiment insisté sur la nécessité pour les populations de l'Océanie de prendre davantage conscience de la dignité humaine, qui repose sur le fait que tous sont créés à l'image de Dieu (cf. *Gn1*, 26). Le respect de la personne implique le respect des droits inviolables qui découlent de la dignité même de toute personne. Tous ces droits fondamentaux sont antérieurs à la société et doivent être reconnus par elle.<sup>(96)</sup> Le manque de respect de la dignité ou des droits d'une autre personne est contraire à l'Évangile et destructeur pour la société humaine. L'Église encourage les jeunes et les adultes à s'opposer activement à l'injustice et au non-respect des droits humains, dont certains sont menacés en Océanie ou ont besoin d'y être plus largement respectés.

Parmi eux, le droit au travail et à l'emploi, pour que les gens puissent subvenir eux-mêmes à leurs besoins, nourrir et élever leur famille. Le chômage des jeunes est un souci majeur; dans certains pays, il entraîne un nombre croissant de suicides chez les jeunes. Les syndicats peuvent jouer un rôle particulier en défendant les droits des travailleurs. Pour

être fidèles à leur vocation, les hommes politiques, les membres de gouvernements et le personnel de la police doivent être honnêtes et refuser la corruption sous toutes ses formes, car elle est toujours une grave injustice envers les citoyens. En travaillant avec les hommes politiques, avec les chefs d'entreprises et les responsables de la vie sociale, les responsables de l'Église peuvent apporter une collaboration utile pour mettre en place des règles éthiques au service du bien commun et pour s'assurer qu'elles sont mises en œuvre.

Sans prétendre être des experts en ce domaine, les responsables de l'Église doivent se tenir bien informés des questions économiques et de leur impact dans la société. Les Pères du Synode ont rappelé qu'« une théorie qui fait du profit la règle exclusive et la fin ultime de l'activité économique est moralement inacceptable ».(97) Le prétendu « rationalisme économique »(98) est une doctrine qui tend à diviser de plus en plus pays riches et pays pauvres, communautés et individus. Les petites nations de l'Océanie sont particulièrement vulnérables aux politiques économiques fondées sur une philosophie sociale de ce type, car une telle philosophie a un sens affaibli de la justice distributive et elle est trop peu préoccupée de s'assurer que chacun a les moyens de vivre et la possibilité d'un développement intégral. Le fait que les familles souffrent de cette politique économique est particulièrement inquiétant. Les Évêques ont noté un autre phénomène destructeur en Océanie: la diffusion des jeux d'argent, surtout dans les casinos, qui font miroiter la promesse d'apporter une solution rapide et spectaculaire aux ennuis financiers, mais qui ne font qu'entraîner les gens dans des difficultés beaucoup plus grandes.

### ***Les populations autochtones***

28. Des politiques économiques injustes ont des effets particulièrement désastreux sur les populations autochtones, sur les jeunes nations et sur leurs cultures traditionnelles ; et l'Église a le devoir d'aider les autochtones à préserver leur identité culturelle et à garder leurs traditions. Le Synode a vivement encouragé le Saint-Siège à continuer de défendre la Déclaration des Nations unies sur les Droits des Peuples autochtones.(99)

La situation des Aborigènes d'Australie qui luttent pour la survie de leur culture représente un cas particulier. Pendant des milliers d'années, ils se sont efforcés de vivre en harmonie avec l'environnement souvent rude de leur « grand pays » ; mais aujourd'hui leur identité et leur culture sont gravement menacées. Ces derniers temps, toutefois, leurs efforts conjoints pour assurer leur survie et obtenir justice ont commencé à porter des fruits. Dans la salle du Synode, on a souvent entendu ce récit typique de la vie de l'arbrisseau australien : « Si vous restez étroitement unis, vous êtes comme un arbre dressé au milieu d'un incendie qui fait rage dans la brousse. Les feuilles sont roussies, et la dure écorce est couturée de cicatrices et de brûlures ; mais à l'intérieur de l'arbre la sève continue de couler et, au-dessous du sol, les racines sont toujours aussi vivaces. Comme cet arbre, vous avez subi les flammes et vous avez toujours le pouvoir de renaître. Le moment de cette nouvelle naissance est venu ».(100) L'Église soutiendra la cause de tous les peuples autochtones qui cherchent à obtenir une reconnaissance juste et équitable de leur identité et de leurs droits(101) ; et les Pères du Synode ont manifesté leur soutien aux aspirations des populations autochtones qui désirent obtenir une juste solution à la difficile question de l'aliénation de leurs terres.(102)

Chaque fois que des gouvernements ou leurs organismes ou même des communautés chrétiennes ont occulté la vérité, les torts causés aux populations autochtones doivent être honnêtement reconnus. Le Synode a soutenu la mise en place de « Commissions de la vérité », (103) là où de telles commissions peuvent aider à trouver une solution aux injustices

historiques et favoriser la réconciliation au sein d'une communauté ou au sein de la nation. On ne peut pas refaire l'histoire, mais en reconnaissant honnêtement les injustices passées on peut arriver à des mesures et à des attitudes qui aideront à corriger leurs conséquences néfastes aussi bien au sein de la communauté autochtone que dans l'ensemble de la société. L'Église exprime son profond regret et demande pardon pour toutes les fois où ses fils ou ses filles ont participé ou participent encore à ces injustices. Conscients des torts odieux causés aux populations autochtones de l'Océanie, les Pères du Synode ont présenté les plus vives excuses pour la participation de membres de l'Église à ces méfaits, surtout lorsqu'il s'agissait d'enfants enlevés de force à leurs familles.(104) Ils ont encouragé les gouvernements à poursuivre avec une énergie renouvelée les programmes visant à améliorer les conditions et le niveau de vie des groupes autochtones dans les domaines vitaux de la santé, de l'éducation, de l'emploi et du logement.

### ***L'aide au développement***

29. Tout comme, dans l'Église primitive, les communautés chrétiennes étaient liées entre elles par l'hospitalité offerte aux pèlerins, par l'assistance mutuelle et par le partage des ressources matérielles et personnelles, la solidarité concrète entre les Églises particulières en Océanie rend visible au monde la *communio*. En de nombreux pays de l'Océanie, la vie économique est encore très dépendante d'aides internationales et elle doit compter sur un apport constant de fonds pour l'assistance au développement. Si des moyens de développement socio-économique sont généreusement accordés par les organismes internationaux, il est souvent plus difficile pour l'Église d'obtenir des aides directes en faveur de projets pastoraux, même si beaucoup d'entre eux vont bien au-delà des limites de la communauté catholique. Dans ce contexte, le Synode a recommandé que les organismes bailleurs de fonds liés à l'Église revoient leurs critères d'appréciation afin de soutenir par leurs dons les œuvres apostoliques qui sont une nécessité préalable au développement social en vue de l'amélioration du niveau de vie.(105)

Les Pères synodaux ont aussi demandé que, dans les régions plus riches de l'Océanie, l'Église « partage ses ressources avec les diverses Églises locales du Pacifique et coopèrent également avec elles pour établir des relations avec les organismes bailleurs de fonds ».(106) De la même manière, l'Église en Océanie ne peut pas se sentir indifférente au sort d'Églises plus pauvres de l'Asie toute proche chaque fois qu'elles lui demandent aide et assistance. Le Synode a tenu à remercier les catholiques qui, par leurs généreuses contributions, en argent ou en services, ont soutenu des projets; il a particulièrement rendu hommage aux laïcs qui, dans des situations souvent difficiles, se sont dévoués à l'amélioration des conditions de vie en Océanie.

### ***La sainteté de vie***

30. Dans les sociétés plus riches et sécularisées de l'Océanie, le droit à la vie est celui qui est le plus menacé. Il y a en cela une profonde contradiction, car il s'agit souvent de sociétés qui parlent avec insistance des droits humains tout en contestant le plus fondamental de tous. Le Christ lui-même n'a-t-il pas dit: « Moi je suis venu pour que les hommes aient la vie et qu'il l'aient en abondance » (Jn10, 10) ? En effet, « l'Évangile de la vie se trouve au cœur du message de Jésus ».(107) Dans le conflit actuel qui oppose une « culture de vie » à une « culture de mort », l'Église doit défendre le droit à la vie depuis le moment de la conception jusqu'à la mort naturelle, à tous les stades de son développement. Les valeurs morales et sociales qui devraient structurer la société ont leur fondement dans le caractère sacré de la vie, créée par Dieu. Pour aider nos contemporains à percevoir la véritable valeur de la vie, il faut leur faire clairement découvrir l'origine

de l'humanité, qui se trouve en Dieu créateur, et sa destinée éternelle. Il ne s'agit pas pour l'Église de chercher à imposer à d'autres sa conception de la morale, mais bien d'être fidèle à sa mission de partager la vérité tout entière sur la vie, telle que Jésus Christ l'a enseignée. Défendre le caractère sacré de la vie est une conséquence de la conception chrétienne de l'existence humaine. Ce message, l'Église doit l'enseigner non seulement au sein de la communauté catholique, mais, d'une manière prophétique, à la société tout entière, afin de proclamer la puissance et la beauté de l'Évangile de la vie.

À cet égard, le témoignage des institutions catholiques de soins est essentiel, tout comme le rôle des médias pour la promotion des valeurs de la vie. Afin de présenter avec clarté et fidélité la position de l'Église sur les questions biomédicales et les problèmes de santé qui font l'objet de débats publics, les Évêques, les prêtres et les experts en droit et en médecine doivent recevoir une formation adéquate.<sup>(108)</sup> Il faut promouvoir la vie et affirmer sa sainteté face à toute menace de violence, quelle qu'en soit la forme, en particulier la violence contre les plus faibles - les personnes âgées, les mourants, les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les enfants à naître.

### ***L'environnement***

31. L'Océanie est une partie du monde d'une grande beauté naturelle, dont bien des régions ont pu être préservées de toute pollution. Elle continue d'offrir aux peuples autochtones des lieux leur permettant de vivre en harmonie avec la nature, et réciproquement.<sup>(109)</sup> Parce que la création a été confiée à l'homme pour qu'il la gère, le monde naturel n'est pas seulement un ensemble de ressources à exploiter mais aussi une réalité à respecter et même à traiter avec révérence comme un don, comme un gage confié par Dieu. Les êtres humains ont reçu la mission de prendre soin des trésors de la création, de les conserver et de les cultiver. Les Pères du Synode ont invité les peuples de l'Océanie à se réjouir toujours de la gloire de la création en faisant monter leur action de grâce vers le Créateur.

Toutefois la beauté naturelle de l'Océanie n'a pas échappé aux ravages de l'exploitation humaine. Les Pères synodaux ont lancé un appel aux gouvernements et aux peuples de l'Océanie pour qu'ils protègent ce précieux environnement en vue du bien des générations actuelles et futures.<sup>(110)</sup> Ils ont envers l'ensemble de l'humanité la responsabilité toute particulière de veiller sur l'Océan Pacifique qui représente plus de la moitié des réserves d'eau de la planète. Le maintien de la salubrité de cet Océan et des autres mers est une question cruciale pour le bien-être des peuples non seulement en Océanie mais dans le monde entier.

Les ressources naturelles de l'Océanie doivent être protégées contre les orientations politiques nuisibles de certaines nations industrialisées et contre le pouvoir toujours croissant de sociétés internationales qui peuvent conduire à la déforestation, à la spoliation des terres, à la pollution des rivières par les activités minières, à la pêche massive d'espèces rentables, ou à la dégradation des fonds marins par des déchets industriels ou nucléaires. L'immersion de déchets nucléaires dans cette zone représente une menace supplémentaire pour la santé des populations autochtones. Il est toutefois important de reconnaître que l'industrialisation peut apporter de réels bienfaits si elle est réalisée dans le respect des droits et de la culture des populations locales et en veillant à l'intégrité de l'environnement.

### **L'activité charitable**

## *Les institutions catholiques*

32. L'histoire de l'Église en Océanie ne peut pas être comprise sans faire mention de l'histoire de la contribution remarquable de l'Église dans les domaines de l'éducation, de la santé et du bien-être social. Les institutions catholiques font pénétrer la lumière de l'Évangile dans les cultures et les sociétés, les évangélisant comme de l'intérieur. Grâce au travail des missionnaires chrétiens, d'anciennes formes de violence ont cédé la place à des comportements régis par la loi et la justice. Par l'éducation, des élites chrétiennes et des citoyens responsables ont été formés, et les valeurs morales chrétiennes ont façonné la société. Dans ses programmes éducatifs, l'Église, contemplant le Christ lui-même, plénitude de l'humanité, a en vue la formation intégrale de la personne humaine. L'apostolat de la charité témoigne de l'amour chrétien plénier non seulement en paroles mais aussi en actes. Les gens sont alors amenés à se demander d'où jaillit un tel amour et pourquoi les chrétiens sont différents dans leur comportement et par les valeurs auxquelles ils s'attachent.(111) Par cette charité apostolique, le Christ touche les cœurs des hommes et les conduit à mieux comprendre ce que l'on entend par la « civilisation de l'amour »(112) que l'on s'efforce de construire.

L'Église profite de la liberté religieuse dans la société pour annoncer publiquement le Christ et pour répandre son amour en abondance à travers les institutions ecclésiales. Le droit de l'Église à fonder des institutions éducatives et sanitaires, ainsi que des services sociaux, s'appuie sur une telle liberté. L'apostolat social de ces institutions peut être plus efficace quand les gouvernements non seulement tolèrent ces activités mais aussi coopèrent en ce domaine avec les autorités de l'Église, dans le respect sans équivoque du rôle et des compétences de chacun.

### *L'éducation catholique*

33. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants en ce qui concerne les valeurs humaines et la foi chrétienne ; et ils ont le droit fondamental de choisir l'éducation qui leur convient pour leurs enfants. Les écoles secondent les parents dans l'exercice de ce droit en aidant les élèves à se développer comme il se doit. Dans certains cas, l'école catholique est le seul contact des parents avec la communauté ecclésiale.

L'école catholique a une identité ecclésiale car elle est partie prenante dans la mission évangélisatrice de l'Église.(113) Mais elle se distingue par le fait qu'elle est ouverte à tous, spécialement aux pauvres et aux plus faibles de la société.(114) Il est primordial que l'école et la paroisse collaborent, et que l'école soit intégrée dans les plans pastoraux de la paroisse, surtout en ce qui concerne les sacrements de la réconciliation, de la confirmation et de l'Eucharistie.

Dans les écoles primaires, les enseignants développent la capacité de foi et d'intelligence des enfants, capacité qui devra s'épanouir pleinement dans les années ultérieures. Les écoles secondaires procurent les moyens privilégiés par lesquels « la communauté catholique donne aux élèves une formation intellectuelle et professionnelle, ainsi qu'une éducation religieuse ».(115) Au cours de ces années, normalement, les élèves parviennent à un plus grand discernement en ce qui concerne leur foi et leur vie morale, grâce à une connaissance plus personnelle de Jésus Christ, Chemin, Vérité et Vie. Nourrie dans la famille, à l'école et dans la paroisse, par la prière et les sacrements, une telle foi se manifeste par une vie morale saine et droite. Le grand défi pour les écoles catholiques dans une société de plus en plus sécularisée est de présenter le message chrétien d'une manière systématique et convaincante, en tenant compte du fait que « la catéchèse risque de devenir stérile si une communauté de foi et de vie chrétienne n'accueille pas le

catéchumène à un certain stade de sa catéchèse ». (116) Les jeunes doivent donc être bien intégrés à la vie et aux activités de la communauté.

Les Pères du Synode ont voulu rendre hommage au travail des religieux et des religieuses ainsi que des laïcs qui se sont dévoués avec générosité dans le domaine de l'éducation catholique (117) par la création et l'animation d'écoles catholiques, non sans de grandes difficultés et au prix de lourds sacrifices personnels. Leur contribution à l'Église et à la société civile en Océanie est d'une valeur inestimable. Dans le contexte éducatif actuel, les Congrégations religieuses, les Instituts et les Sociétés ont toutes les raisons de rester attachés à leur vocation. Les personnes consacrées sont indispensables dans les établissements d'éducation pour donner un témoignage radical des valeurs évangéliques et pour les transmettre à d'autres. Ces dernières années, la réponse généreuse des laïcs aux besoins nouveaux a ouvert de larges perspectives à l'éducation catholique. Pour les laïcs engagés dans l'enseignement, celui-ci est plus qu'une profession ; c'est une vocation à l'éducation des étudiants, c'est un service important et indispensable du laïcat dans l'Église. L'enseignement est toujours un défi; mais, avec la coopération et le soutien des parents, du clergé et des religieux, l'engagement des laïcs dans l'éducation catholique peut être un précieux service de l'Évangile en même temps qu'un chemin de sainteté chrétienne pour les enseignants comme pour les étudiants.

L'identité et le succès de l'éducation catholique sont inséparablement liés au témoignage de vie que donnent les équipes enseignantes. Les Évêques ont donc recommandé que « ceux qui doivent engager du personnel enseignant ou administratif dans nos écoles catholiques tiennent compte de la vie de foi des candidats ». (118) Les enseignants qui vivent la foi de manière authentique seront les acteurs de la nouvelle évangélisation en créant une atmosphère favorable à la croissance de la foi et en nourrissant spirituellement les élèves qui leur sont confiés. Ils seront d'autant plus efficaces qu'ils seront des catholiques pratiquants, engagés dans la vie de la communauté paroissiale et fidèles à l'Église et à son magistère.

De nos jours, l'Église en Océanie élargit son action dans le domaine éducatif. Les enseignants laïcs catholiques seront grandement aidés par les instituts supérieurs, les instituts pédagogiques et les universités catholiques, qui les préparent intellectuellement, qui les forment professionnellement et qui soutiennent leur foi afin qu'ils puissent prendre la place qui leur revient dans la mission de l'Église au sein du monde. L'aventure de l'enseignement universitaire en est encore à ses débuts en Océanie et elle requiert des dons particuliers de sagesse et d'intuition pour se développer. Les universités catholiques sont des communautés qui rassemblent des scientifiques des différentes branches de la connaissance humaine. Ceux-ci se consacrent à la recherche, à l'enseignement et aux diverses activités liées à leur mission culturelle. Ils ont l'honneur et la responsabilité de se dévouer sans réserve à la cause de la vérité. (119) Ils sont appelés à atteindre les plus hauts niveaux de recherche et d'enseignement académique comme un service rendu à la communauté locale, nationale et internationale. De cette manière, ils jouent un rôle irremplaçable dans la société et dans l'Église, préparant les élites et les personnels qualifiés qui prendront au sérieux leurs responsabilités chrétiennes. Les Évêques ont considéré qu'il était essentiel pour eux d'entretenir des contacts personnels avec les universitaires et de favoriser les qualités de dirigeants chez tous ceux qui sont engagés dans le domaine de l'enseignement supérieur.

La recherche et l'enseignement dans les institutions supérieures doivent diffuser les valeurs chrétiennes dans le monde des arts et des sciences. L'Église a besoin de spécialistes en philosophie, en éthique et en théologie morale, pour que les valeurs humaines puissent être correctement comprises dans une société technologique toujours plus complexe ; et

L'unité du savoir ne peut être réalisée qu'à la condition de permettre à la théologie d'apporter sa lumière dans tous les domaines de la recherche. On doit donc apporter une attention particulière au choix et à la formation des étudiants en théologie. « La Constitution apostolique *Ex corde Ecclesiae* souligne que la majorité des professeurs dans les universités catholiques et dans les autres instituts supérieurs devraient être des catholiques pratiquants. Ceux qui sont chargés du recrutement devraient choisir soigneusement des professeurs qui soient non seulement compétents dans leur domaine propre, mais qui puissent aussi jouer un rôle exemplaire auprès de nos jeunes ».(120) La présence de catholiques engagés dans les institutions supérieures est capitale et constitue un authentique service de l'Église et de la société.

### **La santé**

34. Jésus est venu guérir les malades et consoler les affligés. Christ Ressuscité, il continue son ministère de guérison et de compassion par ceux qui apportent le réconfort de la présence de Dieu aux personnes malades et à celles qui souffrent. Ce ministère de l'Église en Océanie est, pour beaucoup, le signe le plus visible et le plus concret de l'amour de Dieu. La mission messianique de la miséricorde,(121) de la guérison et du pardon doit être poursuivie inlassablement et réalisée par des voies nouvelles qui répondent aux besoins actuels.

L'histoire de la santé en Océanie fait apparaître ses liens étroits avec la mission de l'Église, liens qui recouvrent tous les aspects des soins, y compris le fait de procurer une assistance médicale de base dans les contrées les plus retirées. L'Église a été l'une des premières à se pencher sur ceux qui étaient abandonnés de tous, notamment en soignant les lépreux et les personnes atteintes du sida. Elle administre aussi des hôpitaux-écoles où les personnels de santé reçoivent une formation de premier ordre. En raison de la crise actuelle concernant le financement et l'assistance médicale en Océanie, un certain nombre d'institutions se trouvent dans une situation particulièrement difficile; mais cela ne doit en aucun cas compromettre l'engagement fondamental de l'Église dans ce secteur.

L'enseignement de l'Église sur la dignité de la personne humaine et la sainteté de la vie doit être expliqué à ceux qui ont des responsabilités dans les domaines législatif et judiciaire, tout spécialement quand leurs jugements ont des conséquences sur les soins médicaux, sur l'administration des hôpitaux et sur l'organisation de services de santé. De nos jours, les hôpitaux et les établissements catholiques de santé sont aux avant-postes de l'Église pour la défense de la vie humaine depuis sa conception jusqu'à la mort naturelle. Les Pères du Synode ont tenu à saluer le dévouement des congrégations religieuses qui, dans toute l'Océanie, ont mis en place des services catholiques de santé. L'Église et la société dans son ensemble ont à leur égard une immense dette de gratitude. Il faut que ces différents instituts de vie consacrée continuent à être présents dans les hôpitaux, aux côtés du personnel laïc formé pour travailler avec eux dans la ligne de leur charisme. Ces personnes permettent à l'Évangile de la vie d'être proclamé sans ambiguïté dans une société où souvent les valeurs morales ne sont plus clairement perçues. Afin de combattre l'influence de la « culture de mort », les Pères synodaux ont vivement encouragé tous les chrétiens à se mobiliser pour empêcher que le grand héritage catholique des soins de santé soit compromis.(122)

Les universités catholiques ont un rôle de premier plan à jouer dans la formation des professionnels de la santé pour qu'ils puissent appliquer l'enseignement de l'Église face aux nouveaux défis qui ne cessent de se poser dans le domaine médical. Dans toute la mesure du possible, il faut encourager les associations catholiques de médecins, d'infirmiers et de personnel de santé, et les créer là où elles n'existeraient pas. Dans les établissements catholiques, les administrateurs et

Le personnel doivent recevoir une formation spécifique afin d'appliquer les principes moraux catholiques à leur vie professionnelle. C'est une tâche délicate, car certains employés d'hôpitaux catholiques ne connaissent pas suffisamment ces principes ou ne les acceptent pas. Toutefois, si l'enseignement de l'Église est présenté de manière adéquate, de telles personnes trouvent souvent la paix qui jaillit de l'harmonie entre la vie et la vérité, et elles sont disposées à coopérer.

La foi en la Croix rédemptrice du Christ donne une nouvelle signification à la maladie, à la souffrance et à la mort. Les Pères du Synode ont demandé que l'on soutienne ceux qui ont créé ou qui parrainent des services où l'on transmet la compassion du Christ à ceux qui souffrent, notamment aux personnes handicapées, aux malades du sida, aux personnes âgées, aux mourants, aux autochtones et à ceux qui vivent dans des régions isolées.<sup>(123)</sup> Ils ont eu particulièrement le souci de toutes les personnes qui offrent ces services dans les secteurs les plus reculés: dans la jungle, sur les petites îles ou dans l'« arrière-pays » australien. Travaillant souvent avec des moyens réduits et peu d'aide financière, ces personnes donnent, par leur dévouement, un témoignage puissant de l'amour de Dieu pour les pauvres, les malades et les faibles. Quant aux membres du personnel de santé qui travaillent dans les hôpitaux, qui prennent soin des personnes âgées ou procurent d'autres formes de soins aux plus petits de leurs frères et sœurs (cf. Mt 25, 40), ils doivent savoir que l'Église tient en haute estime leur généreux dévouement et qu'elle les remercie d'être ainsi aux avant-postes de la charité chrétienne.

### ***Les services sociaux***

35. Au cours de sa vie terrestre, Jésus était sensible à toute faiblesse et à toute douleur humaines. « Au centre de son enseignement se trouvent les huit béatitudes, qui sont adressées aux hommes éprouvés par différentes souffrances dans la vie temporelle ».<sup>(124)</sup> Sur les pas du Seigneur, l'Église, dans sa mission de charité, tend la main vers les plus démunis : vers les orphelins, les pauvres, les sans-logis, les délaissés et les exclus. Cette mission est remplie par tous ceux qui s'occupent de ces personnes ; et cela aussi bien par des initiatives individuelles que par les institutions fondées pour répondre aux différentes nécessités aux niveaux paroissial, diocésain, national ou international.

Ce n'est pas ici le lieu de dresser une liste complète des nombreux services sociaux offerts par l'Église en Océanie, mais certains ont fait l'objet d'une mention spéciale pendant le Synode. L'Église propose des services de conseil aux individus qui ont des difficultés personnelles ou sociales, cherchant ainsi à affermir les familles, à prévenir les ruptures conjugales et les divorces, ou à en guérir les conséquences néfastes. Les soupes populaires, les centres de soins pour toutes sortes de personnes ou le travail avec les sans-logis et avec les « enfants de la rue », ne sont qu'une partie de l'apostolat social de l'Église en Océanie. Avec discrétion et sans bruit, des groupes paroissiaux et des associations apostoliques s'efforcent de remédier aux maux souvent cachés engendrés par la pauvreté dans les banlieues ou dans les zones rurales. D'autres apportent leur aide pour rétablir la paix et la réconciliation entre des clans, des tribus ou d'autres groupes en conflit. Les femmes, spécialement les mères, peuvent avoir une influence extraordinaire pour promouvoir des chemins de paix aptes à résoudre les conflits.<sup>(125)</sup> L'attention de l'Église va aussi à ceux qui sont dépendants de l'alcool, des drogues ou du jeu, ainsi qu'aux victimes d'abus sexuels. Les Pères du Synode ont également rappelé le sort des réfugiés et des demandeurs d'asile, dont le nombre augmente et qui, au nom de leur dignité humaine, devraient recevoir accueil et soins appropriés. Enfin, étant donné que les nations de l'Océanie sont tributaires des océans et des mers, les Pères du Synode se sont également faits l'écho des préoccupations de tous les travailleurs de la mer qui ont souvent de



rudés conditions de vie et sont soumis à bien des épreuves.

Ce sont fréquemment des volontaires qui offrent, sans rémunération, leur temps, leurs énergies et leur compétence professionnelle pour accomplir ces formes d'apostolat. Ceux qui ont choisi de vivre un amour désintéressé ne cherchent ni reconnaissance humaine ni récompense; aucune d'ailleurs ne pourrait être à la hauteur de leur don. Par leur engagement multiforme, ils apportent une contribution importante à la mission de l'Église qui proclame la vérité de Jésus Christ, qui marche sur son chemin et qui vit sa vie. Ces personnes sont indispensables pour lancer les différents programmes de la nouvelle évangélisation parmi les peuples de l'Océanie. La foi est éveillée par la prédication de la Parole de Dieu, l'espérance est suscitée par la promesse de son Royaume, mais la charité est infusée par l'Esprit Saint, « qui est Seigneur et qui donne la Vie ».

## CHAPITRE IV

### VIVRE LA VIE DE JÉSUS CHRIST EN OCÉANIE

*« Quand il eut fini de parler, il dit à Simon : "Avance au large, et jetez les filets pour prendre du poisson." Simon lui répondit: "Maître, nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre; mais, sur ton ordre, je vais jeter les filets". Ils le firent, et ils prirent une telle quantité de poissons que leurs filets se déchiraient. Ils firent signe à leurs compagnons de l'autre barque de venir les aider. Ceux-ci vinrent, et ils remplirent les deux barques, à tel point qu'elles enfonçaient » (Lc 5, 4-7).*

#### **Vie spirituelle et vie sacramentelle**

##### ***Viens, Esprit Saint!***

36. « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par l'Esprit Saint qui nous a été donné » (Rm 5, 5). Quand le Verbe s'est fait chair et qu'il a habité parmi nous (cf. Jn 1, 14), Dieu s'est introduit dans l'histoire humaine afin que nous devenions « participants de la nature divine » (2 P 1, 4). Vivre dans le Christ implique de laisser l'Esprit renouveler notre manière de vivre. Saint Paul parle de « revêtir l'Homme nouveau, qui a été créé selon Dieu, dans la justice et la sainteté de la vérité » (Ep 4, 24). L'Église en Océanie a été dotée de nombreux dons par l'Esprit Saint. Malgré la grande diversité des cultures et des traditions, elle demeure une dans la foi, l'espérance et la charité, une dans la doctrine catholique et dans la discipline, une dans la communion de la Sainte Trinité.<sup>(126)</sup> Dans cette communion, tous sont appelés à vivre la vie du Christ dans le cadre de leurs activités quotidiennes, à manifester les fruits magnifiques de l'Esprit (cf. Ga 5, 22-23) et à être les témoins de l'amour et de la miséricorde de Dieu dans le monde.

##### ***L'Esprit d'intériorité***

37. L'Assemblée spéciale a insisté sur l'importance fondamentale, pour l'Église en Océanie, de la prière et de la vie intérieure d'union au Christ. Les autochtones ont conservé une grande estime pour le silence, pour la contemplation, et ils gardent le sens du mystère contenu dans la vie. L'activité frénétique de la vie moderne, avec son inévitable stress, fait

qu'il est indispensable pour les chrétiens de rechercher le silence de la prière et la contemplation comme conditions et en même temps comme manifestations d'une foi vivante. Lorsque Dieu n'est plus au centre de la vie humaine, la vie elle-même devient vide et perd son sens.(127)

Les Pères synodaux ont reconnu la nécessité de donner un élan nouveau à la vie spirituelle de tout fidèle et de l'encourager. Jésus lui-même sortait souvent pour aller dans un endroit désert, « et là il priait » (Mc1, 35). L'évangéliste note : « On parlait de lui de plus en plus. De grandes foules accouraient pour l'entendre et se faire guérir de leurs maladies. Mais lui se retirait dans les endroits déserts, et il priait » (Lc 5, 15-16). La prière de Jésus demeure un exemple pour nous, spécialement lorsque nous sommes happés par les tensions et les responsabilités de la vie quotidienne. Les Pères du Synode ont insisté sur l'importance de la vie de prière alors que la région fait face à l'emprise croissante de la sécularisation et du matérialisme ; pour stimuler la vie intérieure, ils ont encouragé la participation à la Messe, l'adoration eucharistique, le Chemin de Croix, le chapelet et d'autres exercices de dévotion, ainsi que la prière en famille.(128) La présence de communautés de vie contemplative en Océanie rappelle de manière particulièrement vive cet esprit d'intériorité qui nous aide à trouver la présence de Dieu dans nos cœurs. L'esprit d'intériorité est important aussi pour inspirer et accompagner les initiatives pastorales. Il offre la force d'un authentique amour apostolique qui reflète l'amour de Dieu.

### ***Lectio divina et Écriture sainte***

38. L'Église « exhorte instamment, de façon spéciale, tous les fidèles du Christ... à acquérir, par une fréquente lecture des divines Écritures, "la science éminente de Jésus Christ" (Ph 3, 8)... Mais qu'ils se souviennent que la prière doit aller de pair avec la lecture de la sainte Écriture, afin que s'établisse un dialogue entre Dieu et l'homme, car "nous lui parlons, quand nous prions; nous l'écoutons, quand nous lisons les oracles divins" ». (129) La Parole de Dieu dans l'Ancien et le Nouveau Testament est fondamentale pour tous ceux qui croient au Christ, et elle est une source inépuisable d'évangélisation. La sainteté de vie et l'activité apostolique efficace naissent d'une écoute constante de la Parole de Dieu. Une compréhension renouvelée de l'Écriture nous permet de retourner aux sources de notre foi et de rencontrer la vérité de Dieu dans le Christ. La fréquentation des Écritures est requise de tout fidèle, mais particulièrement des séminaristes, des prêtres et des religieux. Il est nécessaire de les encourager à pratiquer la *lectio divina*, cette méditation tranquille et priante de l'Écriture qui permet à la parole de Dieu de parler au cœur humain. Cette forme de prière, vécue personnellement ou en groupe, augmentera leur amour pour la Bible et en fera un élément essentiel et vivifiant de leur vie quotidienne.(130)

C'est pourquoi il faut rendre les Écritures accessibles à tous en Océanie. Elles ont besoin d'être traduites correctement et fidèlement, dans le plus grand nombre possible de langues vernaculaires. Un très louable travail de traduction biblique a déjà été entrepris, mais il reste encore beaucoup à faire. Toutefois, il n'est pas suffisant de fournir aux nombreux groupes linguistiques un texte biblique qu'ils peuvent lire ; pour les aider à comprendre ce qu'ils lisent, il faut assurer une formation biblique solide et continue à tous ceux qui sont appelés à proclamer et à enseigner la parole de Dieu.(131)

### ***La Liturgie***

39. Les Pères du Synode ont réfléchi longuement sur l'importance de la liturgie dans les Églises locales en Océanie, et

ils ont exprimé le désir que les Églises locales continuent à renouveler leur vie liturgique afin que les fidèles puissent entrer plus profondément dans le mystère du Christ. Ils ont reconnu qu'une plus grande participation du peuple de Dieu dans la liturgie était un des fruits du Concile Vatican II, qui a induit à son tour un sens plus affiné de la mission, comme cela était escompté. La vie chrétienne a été revivifiée par une compréhension et une mise en valeur renouvelées de la liturgie, en particulier pour ce qui concerne le Sacrifice eucharistique. Le Concile avait envisagé le renouveau liturgique comme un processus conduisant à une compréhension toujours plus profonde des rites sacrés. À cet égard, de nombreuses Églises locales sont engagées en théorie et en pratique dans une réelle inculturation des formes de culte, tout en ayant soin de préserver l'intégrité du Rite romain. Des traductions appropriées des textes liturgiques et l'utilisation adéquate des symboles tirés des cultures locales peuvent remédier à l'éloignement culturel dont souffre le peuple autochtone dans sa participation au culte de l'Église.<sup>(132)</sup> Les mots et les signes de la liturgie seront les mots et les signes de leur âme.

### ***L'Eucharistie***

40. L'Eucharistie parachève l'initiation chrétienne. Elle est la source et le sommet de la vie chrétienne. Le Christ est réellement et substantiellement présent dans le Sacrement de son Corps et de son Sang, offerts en sacrifice pour la vie du monde et partagés par les fidèles dans la communion. Depuis ses origines, l'Église n'a eu de cesse d'obéir au commandement du Seigneur: « Faites ceci en mémoire de moi » (1 Co 11, 24). Les catholiques de l'Océanie comprennent bien la place centrale de l'Eucharistie dans leur vie. Ils prennent conscience que des célébrations régulières et priantes du Sacrifice eucharistique leur permettent de suivre le chemin de la sainteté personnelle et d'avoir part à la mission de l'Église. Les Pères du Synode furent prompts à reconnaître cette grande estime et cet amour intense à l'égard du plus grand sacrement de l'Église.

Par ailleurs, ils ont exprimé leur inquiétude quant à l'absence de célébration eucharistique, durant de longues périodes, dans de nombreuses communautés de l'Océanie.<sup>(133)</sup> Il y a à cela de nombreuses raisons : la rareté croissante de prêtres disponibles pour le ministère pastoral ; en Australie spécialement, en ce qui concerne le monde rural, l'augmentation de la pauvreté et l'exode vers les villes, qui entraînent une diminution toujours plus forte de la population et l'isolement de nombreuses communautés. En raison des vastes distances qui séparent de nombreuses îles, il est souvent impossible de pouvoir disposer d'un prêtre résidant. Pourtant, beaucoup de communautés se réunissent le Jour du Seigneur, pour des assemblées qui ne sont pas des célébrations eucharistiques. Il faut une grande sagesse et beaucoup de courage pour aborder cette situation que l'on ne peut que déplorer. Je fais mienne l'insistance du Synode afin que de plus grands efforts soient faits pour éveiller les vocations sacerdotales, et pour que les prêtres soient affectés d'une manière plus équitable dans toute la région.

### ***Le sacrement de Pénitence***

41. « Il est très important que nous réfléchissions au fait que le Christ a voulu faire du sacrement de Pénitence la source et le signe d'une miséricorde, d'une réconciliation et d'une paix fondamentales. L'Église sert mieux le monde quand elle est précisément ce qu'elle se propose d'être: une communauté réconciliée et réconciliatrice de disciples du Christ... L'Église n'est jamais plus elle-même que lorsqu'elle se fait médiatrice et qu'elle réconcilie, dans l'amour et le pouvoir de Jésus Christ, à travers le sacrement de Pénitence ».<sup>(134)</sup> Aussi les Pères synodaux ont-ils rendu grâce car, en de

nombreuses Églises en Océanie, on fréquente assidûment le sacrement de Pénitence et on l'apprécie comme une source de la grâce qui guérit.

Cependant, ils ont aussi noté que, dans d'autres Églises locales, on est confronté à de sérieux défis pastoraux en ce qui concerne ce sacrement. Dans les sociétés développées tout spécialement, il existe chez de nombreux fidèles une certaine confusion ou de l'indifférence par rapport au sens du péché ou à la nécessité du pardon par le sacrement de Pénitence. Il arrive même que le sens réel de la liberté humaine ne soit pas compris. Les Évêques ont un vif désir de faire redécouvrir la place fondamentale du sacrement de Pénitence dans la vie du peuple de Dieu. Ils ont insisté pour « qu'une catéchèse plus développée soit proposée sur la responsabilité personnelle, sur le sens du péché et sur le sacrement de Réconciliation, afin de rappeler aux catholiques que l'amour miséricordieux de Jésus Christ est offert dans ce sacrement et que l'absolution sacramentelle est nécessaire pour des péchés graves commis après le baptême. En outre, afin d'accompagner le cheminement spirituel lié au sacrement de la Réconciliation, les prêtres doivent être invités non seulement à accorder une place importante à ce sacrement dans leur vie personnelle, mais aussi à faire en sorte que les fidèles puissent s'en approcher d'une manière régulière, en le considérant comme une part importante de leur ministère ». [\(135\)](#) L'expérience du grand Jubilé a montré que le temps est venu pour un tel renouveau de la catéchèse et de la pratique du grand sacrement de la miséricorde.

### ***L'Onction des malades***

42. Le Christ offre son amour compatissant d'une manière spéciale aux malades et à ceux qui souffrent. Cela se concrétise dans le soin avec lequel l'Église entoure tous ceux qui souffrent dans leur corps et dans leur esprit. Le renouveau de la liturgie pour les malades a représenté une contribution très positive pour les personnes qui se trouvent dans des situations où leur vie est en danger: maladie grave, intervention chirurgicale risquée, âge avancé. Les personnes âgées souffrent souvent de l'isolement et de la solitude. Les célébrations communautaires de l'onction des malades constituent une aide précieuse et une consolation pour les malades ou pour ceux qui souffrent, et elles sont une source d'espérance pour ceux qui les accompagnent. Les Pères du Synode veulent remercier de manière particulière tous ceux qui accompagnent les malades et les mourants. C'est là un précieux témoignage de l'amour du Christ lui-même, alors que les malades et les personnes en fin de vie semblent parfois considérés comme un fardeau. [\(136\)](#)

### **Le peuple de Dieu**

#### ***La vocation des laïcs***

43. Être appelé, comme le fut Matthieu, est une expérience fondamentale pour les chrétiens dans leur vie de disciples. « Étant sorti, Jésus vit, en passant, un homme assis au bureau de la douane, appelé Matthieu, et il lui dit : "Suis-moi !". Et, se levant, il le suivit » (Mt 9, 9). Par le baptême, tous les chrétiens ont reçu l'appel à la sainteté. Toute vocation personnelle est un appel à prendre une part de la mission de l'Église ; et, compte tenu des exigences de la nouvelle évangélisation, il est très important à l'heure actuelle de rappeler aux laïcs leur vocation particulière dans l'Église. Les Pères du Synode « se sont réjouis du travail et du témoignage de nombreux fidèles laïcs qui ont contribué puissamment à la croissance de l'Église en Océanie ». [\(137\)](#) Dès les tout débuts de l'Église en Océanie, les laïcs ont apporté à sa croissance et à sa mission une contribution multiforme ; et ils continuent à le faire par leur engagement dans divers types

de service, surtout dans les paroisses comme catéchistes, comme accompagnateurs pour la préparation aux sacrements, dans la pastorale de la jeunesse, l'animation de petits groupes ou de communautés.

Dans un monde qui a besoin de voir et d'entendre la vérité du Christ, les laïcs, dans leurs diverses professions, sont des témoins vivants de l'Évangile. C'est la vocation fondamentale des laïcs de renouveler l'ordre temporel dans tous ses nombreux éléments.<sup>(138)</sup> Les Pères du Synode ont assuré « leur soutien aux laïcs hommes et femmes qui, dans leur existence quotidienne, vivent pleinement leur vocation chrétienne et renouvellent l'ordre temporel, par les valeurs personnelles et familiales, par leur participation aux enjeux économiques, par leurs activités professionnelles, par leur présence dans les institutions politiques, dans les relations internationales, dans les activités artistiques, etc. ».<sup>(139)</sup> L'Église soutient et encourage les laïcs qui s'efforcent d'établir la juste échelle de valeurs des choses dans l'ordre temporel, le conduisant ainsi vers Dieu par le Christ. De cette manière, l'Église devient ferment qui fait lever toute la pâte de l'ordre temporel.

### ***Les jeunes dans l'Église***

44. Dans de nombreux pays de l'Océanie, les jeunes forment la majorité de la population, tandis qu'il n'en va pas de même dans des pays comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les Pères du Synode ont tenu à confirmer les jeunes de l'Église en Océanie dans leur mission : être « le sel de la terre et la lumière du monde » (Mt 5, 13.14). Ils ont voulu faire savoir aux jeunes qu'ils sont une partie vitale de l'Église d'aujourd'hui et que les responsables cherchent les moyens adaptés pour mieux les rendre partie prenante de la vie et de la mission de l'Église. Les jeunes catholiques sont appelés à suivre Jésus, non seulement plus tard, quand ils seront adultes, mais dès à présent, comme des disciples en croissance. Puissent-ils toujours être attirés par l'irrésistible beauté du visage de Jésus ! Puissent-ils aussi être stimulés par le défi des idéaux élevés de l'Évangile ! Alors, ils seront revêtus de force pour prendre une part active dans l'apostolat auquel l'Église les appelle maintenant, pour jouer leur rôle avec joie et énergie dans la vie de l'Église, à tous les niveaux: universel, national, diocésain et local.<sup>(140)</sup> De nos jours, « les jeunes vivent dans une culture qui leur est propre. Il est essentiel que les responsables de l'Église étudient la culture et le langage des jeunes, qu'ils les accueillent et qu'ils intègrent les éléments positifs de cette culture dans la vie et la mission de l'Église ».<sup>(141)</sup>

Mais nous sommes aussi à une époque où les jeunes sont affrontés à de grandes difficultés. Beaucoup d'entre eux ne réussissent pas à trouver un travail, et ils sont souvent attirés vers les grandes villes où l'oppression due à l'isolement, à la solitude et au chômage les conduit à des situations destructrices. Certains sont tentés par la drogue ou d'autres formes de dépendance, d'autres en arrivent même au suicide. Et pourtant, même au milieu de telles situations, les jeunes cherchent souvent la vie que seul le Christ est capable de leur offrir. Il est donc indispensable que l'Église proclame l'Évangile aux jeunes d'une manière telle qu'ils soient en mesure de le comprendre, qu'ils puissent saisir la main que le Christ ne cesse jamais de leur tendre, surtout au milieu de leur nuit.

Les Pères du Synode étaient convaincus de la nécessité d'un apostolat des jeunes par les jeunes, et ils se sont faits l'écho de l'appel que j'avais adressé aux jeunes en me rendant dans la région: « N'ayez pas peur de vous engager dans la tâche de faire connaître et aimer le Christ, en particulier parmi les nombreuses personnes de votre âge, qui constituent la majeure partie de la population ».<sup>(142)</sup> Avec les Pères du Synode, je demande aux jeunes de l'Église de réfléchir sérieusement, dans la prière, sur la vocation à suivre Jésus comme prêtres ou dans la vie consacrée, car les besoins

sont grands. Les Évêques ont chaleureusement loué les jeunes pour leur sens aigu de la justice, du respect de l'intégrité et de la dignité de la personne humaine, pour leur souci des pauvres et leur préoccupation de l'environnement. Ce sont les signes d'une grande générosité d'esprit qui ne manquera pas de porter des fruits dans la vie de l'Église actuelle, comme ce fut toujours le cas dans le passé.

En bien des lieux, les pèlerinages de jeunes sont un aspect positif de la vie des jeunes catholiques.(143) Les pèlerinages ont longtemps fait partie intégrante de la vie chrétienne et ils concourent à renforcer le sens de l'identité et de l'appartenance. Les Pères synodaux ont reconnu l'importance des Journées mondiales de la Jeunesse, car elles permettent aux jeunes de faire l'expérience d'une authentique *communio* ; cela fut manifeste durant l'inoubliable grand Jubilé. Les jeunes se rassemblent pour écouter la Parole de Dieu présentée dans un langage qu'ils comprennent, pour méditer cette Parole dans la prière, et pour prendre part à de belles liturgies et à des rencontres de prière intenses.(144) Bien des fois j'ai pu constater combien ils sont, pour beaucoup, naturellement ouverts au mystère de Dieu révélé dans l'Évangile. Puisse le glorieux mystère de Jésus Christ apporter toujours la paix et la joie aux jeunes de l'Océanie !

### ***Le mariage et la vie familiale***

45. « La famille chrétienne est une révélation et une réalisation spécifique de la communion ecclésiale, c'est pourquoi elle peut et elle doit se dire "Église domestique" ».(145) En dernière analyse, la famille est une image de l'ineffable *communio* au sein de la Sainte Trinité. Par la procréation et l'éducation des enfants, la famille participe aussi à l'œuvre créatrice de Dieu, et, comme telle, elle représente une grande force pour l'évangélisation dans l'Église et au-delà. « La qualité de la vie familiale a une très grande influence sur l'Église et la société en Océanie ».(146) Cela implique une grande responsabilité pour les chrétiens qui s'engagent dans l'alliance conjugale ; et « pour tous les couples qui désirent le sacrement de mariage, il devrait y avoir une préparation pastorale adaptée ».(147)

En tant qu'institution, la famille devra toujours être l'objet d'une action pastorale d'ensemble de la part de l'Église; et il sera particulièrement nécessaire de connaître les besoins et les charges des familles nombreuses. L'Église et les autorités civiles sont encouragées à procurer tous les services possibles pour soutenir les parents et les familles. L'Église est spécialement attentive au droit des femmes à se marier librement et à être traitées avec respect dans le mariage. La polygamie, qui existe encore dans certaines régions, est une cause grave d'exploitation des femmes. D'une manière plus générale, les Pères du Synode se sont préoccupés de la condition sociale de la femme en Océanie, souhaitant que soit respecté le principe « à travail égal, salaire égal », et que les femmes ne soient pas exclues du monde du travail. Mais, en même temps, il est capital que les mères ne soient pas pénalisées quand elles restent à la maison pour s'occuper de leurs enfants, car c'est une très haute dignité que d'être parents, et l'éducation des enfants est une tâche de première importance.

Dans les familles où les deux parents sont catholiques, il leur est plus facile de partager leur foi avec leurs enfants. Tout en rendant grâce pour tous les cas de mariages mixtes où l'on constate un épanouissement de la foi aussi bien chez les époux que chez les enfants, le Synode a encouragé les efforts pastoraux en vue de promouvoir le mariage entre personnes partageant la même foi.(148)

En Océanie comme ailleurs, le mariage et la vie familiale sont soumis de nos jours à de nombreuses tensions. Cela peut

affaiblir le mariage comme cellule de base de la société et donc affaiblir la société elle-même. Comme je l'ai fait remarquer lorsque j'étais en Australie, « le concept chrétien du mariage et de la famille est menacé par une nouvelle conception séculière, pragmatique et individualiste qui a gagné du terrain dans le domaine de la législation et qui reçoit une certaine "approbation" dans l'opinion publique ». (149) Conscients de ce danger, les Pères du Synode ont recommandé que « des programmes pastoraux apportent un soutien approprié aux familles qui sont confrontées à l'un ou l'autre des graves problèmes de la société moderne: l'alcoolisme, la drogue, les dépendances comportementales, le jeu... Devant les difficultés qui, de nos jours, assaillent le mariage et la vie familiale, telles que la triste réalité de la mésentente conjugale, les ruptures et le divorce, le Synode appelle à un renouvellement de la catéchèse sur les idéaux du mariage chrétien ». (150) L'Église a la possibilité incomparable de présenter d'une manière nouvelle le mariage chrétien comme alliance éternelle dans le Christ, fondée sur un don de soi généreux et sur un amour sans conditions. Cette vision splendide du mariage et de la famille offre une vérité salutaire non seulement pour les personnes mais pour la société dans son ensemble. C'est pourquoi les principes théologiques qui étayaient l'enseignement de l'Église sur le mariage et la famille doivent être soigneusement expliqués à tous de manière convaincante. (151)

Des sessions de ressourcement spirituel pour couples peuvent aider ces derniers à approfondir leur engagement et la joie qui jaillit du don de l'amour conjugal. Si, toutefois, le mariage est menacé d'une manière ou d'une autre, il est demandé aux pasteurs d'accorder toute leur attention à ceux qui se trouvent dans la détresse. Le Synode a voulu souligner aussi le grand dévouement des personnes qui élèvent et éduquent seules leurs enfants, et il a tenu à leur faire savoir que la façon dont elles vivaient l'Évangile dans des circonstances souvent difficiles était profondément appréciée. Le clergé, les écoles catholiques et les catéchistes doivent accorder une attention particulière à ces parents et à leurs enfants. (152)

### ***Les femmes dans l'Église***

46. L'immense procession des saints à travers les siècles montre à l'évidence que les femmes ont enrichi l'Église de dons uniques et irremplaçables, et que, sans ces dons, la communauté chrétienne se trouverait irrémédiablement appauvrie. (153) Plus que jamais, de nos jours, l'Église a besoin des compétences, des énergies, de la sainteté même des femmes si l'on veut que la nouvelle évangélisation porte les fruits si ardemment désirés. Si certaines femmes se sentent encore mises à l'écart dans l'Église comme dans la société en général, bien d'autres éprouvent un profond sentiment d'épanouissement en contribuant à la vie paroissiale, en participant à la liturgie, à la vie de prière et aux œuvres apostoliques et caritatives dans l'Église en Océanie. Il est important que l'Église, au niveau local, offre aux femmes la possibilité de prendre la part qui leur revient dans la mission de l'Église ; jamais elles ne devraient se sentir étrangères. De nombreuses formes d'apostolat laïc et de nombreux programmes de formation des laïcs sont ouverts aux femmes, de même que divers niveaux de responsabilités, leur permettant de mettre davantage encore leurs dons au service de la mission de l'Église. (154)

### ***Les nouveaux mouvements ecclésiaux***

47. L'un des « signes des temps » pour l'Église en Océanie est l'apparition des nouveaux mouvements ecclésiaux, qui sont un autre fruit du Concile Vatican II. Ces mouvements donnent aux catholiques de tous âges un nouvel élan et un puissant soutien dans leurs efforts de vie plus intensément chrétienne. Au sein de certains d'entre eux naissent un bon

nombre de vocations au sacerdoce ou à la vie consacrée ; et cela est source d'une vive reconnaissance. Grâce à ces mouvements ecclésiaux, de nombreux catholiques redécouvrent le Christ d'une manière plus profonde, et, dans les cultures d'aujourd'hui, cette expérience leur permet de rester fidèles, quelles que soient les difficultés. Tout en aidant les personnes à grandir dans leur vie chrétienne, ces mouvements apportent à l'Église bien des dons de sainteté ainsi qu'une précieuse collaboration.(155) Accueillant ces mouvements comme des signes de l'Esprit à l'œuvre dans l'Église, les Pères du Synode ont demandé qu'ils travaillent au sein des structures des Églises locales afin de contribuer à l'édification de la *communio* du diocèse où ils se trouvent. L'Évêque doit « exercer son jugement pastoral en les accueillant et en les guidant, tout en leur demandant de respecter les programmes pastoraux du diocèse ».(156)

## Ministères ordonnés et vie consacrée

### *Vocations et séminaires*

48. Étant donné le rôle essentiel du sacerdoce et la grande importance de la vie consacrée dans la mission de l'Église, les Évêques de l'Assemblée spéciale ont affirmé l'importance du témoignage offert par les Évêques, les prêtres et les consacrés à travers leur prière, leur fidélité, leur générosité et leur simplicité de vie.(157) Le champ dans lequel ils travaillent est vaste et ils sont relativement peu nombreux. Il y a beaucoup de jeunes gens en Océanie, et ils sont une précieuse ressource spirituelle ; sans aucun doute, nombre d'entre eux se sentent appelés au sacerdoce ou à la vie consacrée. « Puisse un nombre toujours plus grand [...] écouter attentivement et accueillir volontiers ces paroles du Christ qui parlent d'un choix personnel spécial de Dieu, d'une fécondité apostolique : "Ce n'est pas vous qui m'avez choisi ; mais c'est moi qui vous ai choisis et établis afin que vous partiez, que vous donniez du fruit, et que votre fruit demeure" (Jn 15, 16) ».(158) Les Pères du Synode ont souligné la nette diminution du nombre des prêtres et des religieux en Océanie. La promotion des vocations est une responsabilité urgente pour toute communauté catholique. Tout Évêque devrait veiller à l'établissement et à la mise en application d'un plan pour promouvoir les vocations sacerdotales et religieuses à tous les niveaux - diocèse, paroisse, école et famille. Les Pères du Synode se tournent vers l'avenir avec espérance et avec confiance, priant « le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour sa moisson » (Lc 10, 2),(159) et restant fermes dans la foi, sachant que Dieu y pourvoira (cf. Gn 22, 8).

Dans les séminaires, les prêtres de demain sont formés à l'image du Bon Pasteur, « en s'unissant au Christ dans la découverte de la volonté du Père et dans le don d'eux-mêmes pour le troupeau qui leur est confié ».(160) Chaque Évêque est responsable de la formation de son clergé dans le contexte de la culture et de la tradition locales. À cet égard, les Pères du Synode ont demandé « qu'on réfléchisse sérieusement à des modèles plus flexibles et plus créatifs de formation et d'apprentissage »(161) qui prennent en compte les éléments essentiels d'une formation intégrale pour les candidats au sacerdoce en Océanie: formation humaine, intellectuelle, spirituelle et pastorale.(162) Dans le même temps, les Évêques ont exprimé « des réserves à l'égard des positions extrêmes que sont le cléricisme et le sécularisme, et en ce qui concerne les dangers d'une compétence inadéquate, résultant parfois d'une formation actuelle au séminaire qui néglige les réels besoins intellectuels et spirituels des séminaristes ».(163)

Il faut accorder une attention spéciale à la situation de certaines Églises en Océanie. Dans les Églises particulières de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Îles Salomon et dans les autres nations insulaires du Pacifique, de nouveaux séminaires ont été ouverts pour faire face au nombre croissant de séminaristes qui ont besoin d'être formés dans leur



propre région et dans leur culture. Tout en rendant grâce pour le don précieux de nouvelles vocations, les Pères du Synode ont aussi reconnu la nécessité d'avoir davantage de formateurs autochtones, correctement préparés à leur tâche d'enseignement et de formation. Des propositions ont été faites pour remédier à cette situation critique, y compris l'échange de personnel à l'intérieur de l'Océanie. On donnera plus de facilités aux prêtres diocésains autochtones pour faire des études supérieures à l'intérieur ou en dehors de la région. Des programmes d'échanges, approuvés de part et d'autre, pourraient être établis pour répondre aux divers besoins. Le souci primordial des Évêques reste la formation humaine et pastorale des séminaristes, dans leur contexte culturel spécifique. Il convient aussi de trouver des solutions afin de pourvoir au soutien financier nécessaire pour les séminaires, qui représentent une lourde charge pour de nombreux diocèses. En Océanie, là où les ressources sont insuffisantes, des appels devraient être lancés plus largement à l'Église, aux Ordres religieux, aux Congrégations et aux Instituts, pour aider les jeunes Églises à former des personnes autochtones qualifiées.<sup>(164)</sup> L'avenir de l'Église en Océanie en dépend pour une large part, car l'Église ne peut pas remplir sa fonction sans le sacerdoce sacramentel et elle ne peut pas bien fonctionner sans de bons prêtres.

### ***La vie des ministres ordonnés***

49. Depuis le Concile Vatican II, les prêtres ont été confrontés aux changements, aux développements et aux défis de la société contemporaine. Les Pères du Synode ont reconnu « la fidélité et l'engagement persévérants des prêtres dans leur ministère presbytéral. Cette fidélité est d'autant plus impressionnante qu'elle est vécue dans un monde d'incertitude, de solitude, d'affairisme, et parfois d'indifférence et d'apathie. Nous reconnaissons la fidélité des prêtres comme un puissant témoignage de la compassion du Christ envers son peuple, et nous les louons pour cela ».<sup>(165)</sup>

La vie des prêtres se conforme entièrement à celle du Christ, qui s'est livré lui-même pour que nous ayons tous la vie en plénitude. Par le ministère ordonné, la présence du Christ est rendue visible au milieu de la communauté. Cela ne signifie pas cependant que les prêtres sont exempts de faiblesse humaine ou de péché. En effet, tout prêtre a besoin de se convertir en permanence et de s'ouvrir à l'Esprit afin d'approfondir son engagement sacerdotal en fidélité au Christ. « Pour préserver cette fidélité, le Synode conseille vivement à tous les membres du clergé de renouveler leurs efforts pour modeler leur vie de prière sur celle du Christ et pour adopter un style de vie qui reflète la vie du Christ dans sa simplicité, dans sa confiance envers le Père, dans sa générosité à l'égard des pauvres et dans son identification avec les petits ».<sup>(166)</sup>

Le Synode était conscient d'une érosion de l'identité sacerdotale, en particulier par le dénigrement du célibat des prêtres dans un monde influencé par des valeurs qui sont contraires aux exigences de l'Évangile. Le célibat sacerdotal est un grand mystère fondé sur l'amour du Christ, et il appelle à une relation radicale, aimante, intégrale avec le Christ et avec son Corps qui est l'Église. Le célibat est un don de Dieu pour ceux qui sont appelés à vivre la vie chrétienne comme prêtres, et il est une grande grâce pour toute l'Église, un témoignage du don total de soi pour le Royaume. Les valeurs éternelles du célibat évangélique et de la chasteté devront être défendues et expliquées par l'Église dans des cultures qui ne les ont jamais connues et dans des sociétés contemporaines où de telles valeurs sont peu comprises ou peu appréciées. Une recherche toujours plus approfondie sur le mystère chrétien du célibat aidera ceux qui ont accepté ce don à le vivre d'une manière plus fidèle et plus paisible.<sup>(167)</sup>

Le Concile Vatican II a enseigné que, « établis par leur ordination dans l'ordre du presbytérat, les prêtres sont tous liés

entre eux par une intime fraternité sacramentelle; mais de façon spéciale, dans le diocèse au service duquel ils sont affectés sous l'autorité de l'Évêque propre, ils forment un seul presbyterium ». (168) En fait, avec leur Évêque, les prêtres forment une unique communauté, appelée communément le presbyterium. D'une manière toute particulière, la *communio* du *presbyterium* trouve une expression liturgique dans le rite de l'Ordination sacerdotale, et dans la concélébration de l'Eucharistie avec l'Évêque, spécialement au cours de la Messe chrismale du Jeudi saint. Les prêtres malades, âgés ou en retraite ont une place spéciale dans le *presbyterium*. Afin que l'Église leur manifeste sa reconnaissance pour leur fidélité, on ne manquera pas de les assister et de subvenir à leurs besoins. Il faudra aussi faire sentir aux prêtres retirés du ministère pastoral qu'ils conservent une place estimable dans le *presbyterium*. (169)

La *communio* du *presbyterium* comporte aussi d'autres aspects pratiques. « Les prêtres ont besoin de la compagnie et du soutien de leur Évêque et d'autres prêtres. Les Évêques sont invités à faire sentir aux prêtres qu'ils sont vraiment leurs collaborateurs dans la vigne du Seigneur. Ils devront aussi encourager les prêtres à prendre soin les uns des autres, dans un esprit de fraternité, afin de construire un clergé diocésain local soudé par un soutien mutuel et par un renouvellement permanent ». (170) Ce soutien dans l'amour fraternel est particulièrement important dans les situations insulaires où de nombreux prêtres proviennent de sociétés qui ont de forts liens communautaires, et dans lesquelles on les honore de manière spéciale en raison de leur ordination et de leur rang à l'intérieur de la société. « Considérés ainsi par le peuple qu'on leur a demandé de servir, ils ont besoin d'être considérablement soutenus pour établir leurs propres traditions et leur style de vie comme prêtres diocésains ». (171)

La vie des Évêques, des prêtres et des diacres nécessite une formation continue et des occasions pour raviver le zèle de leur vocation divine. Les Pères du Synode ont fortement recommandé de créer des occasions appropriées sur les plans spirituel, pastoral, intellectuel et convivial, afin d'augmenter la capacité d'accomplir le ministère et de s'engager de manière énergique dans la mission tout au long des années. Certains aspects de la formation continue ont été mis en lumière par le Synode : « Il est rappelé à tous les ministres que l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes - célébration de l'Eucharistie, lecture quotidienne de l'Écriture, prière de la Liturgie des Heures, étude des Écritures et d'autres sources pour la prédication et l'enseignement, ministère de la confession, lecture d'ouvrages théologiques et de périodiques - contribue à leur édification et à leur renouvellement. Des efforts personnels doivent être entrepris pour prendre part à des retraites, à des conférences et à des congés annuels, même si cela oblige à laisser les activités pastorales. La formation permanente requiert que tous continuent à développer leur aptitude à proclamer le message de l'Évangile de façon à être compris par tous; la formation permanente n'est pas seulement intellectuelle, mais aussi spirituelle, humaine et pastorale. On encourage les Évêques à organiser dans ce sens la formation permanente dans leurs diocèses. Des dispositions doivent être prises aussi pour permettre des congés d'étude et des temps de renouvellement spirituel pour tout le clergé ». (172) Les Pères du Synode ont exprimé le désir d'offrir un soutien pastoral à leurs prêtres en étant ouverts à leurs besoins en toutes circonstances. Ils ont aussi été sensibles à la situation de ceux qui ont quitté le ministère.

Dans certaines parties de l'Océanie, des abus sexuels de la part de prêtres ou de religieux ont fait endurer aux victimes de grandes souffrances et des blessures spirituelles. Cela a été dramatique pour la vie de l'Église et est devenu un obstacle à la proclamation de l'Évangile. Les Pères du Synode ont condamné tout abus sexuel et toutes les formes d'abus de pouvoir, à la fois à l'intérieur de l'Église et dans la société tout entière. Dans l'Église, les abus sexuels sont en profonde contradiction avec l'enseignement et le témoignage de Jésus Christ. Les Pères synodaux ont souhaité

demander pardon sans réserve aux victimes pour les souffrances et la détresse qui leur ont été causées.(173) L'Église en Océanie cherche des procédures ouvertes et justes pour répondre aux plaintes en ce domaine, et elle s'est engagée sans équivoque à être compatissante et à fournir une aide effective aux victimes, à leurs familles, à la communauté entière et aux coupables eux-mêmes.

### ***Le diaconat permanent***

50. Le Concile Vatican II a décidé de restaurer le diaconat permanent en tant que ministère ordonné dans l'Église latine. Ce ministère a été introduit dans quelques diocèses de l'Océanie, où il a été bien reçu. Un avantage propre au diaconat permanent est sa capacité d'adaptation à une grande variété de besoins pastoraux locaux. Les Évêques en Synode ont rendu grâce pour le travail inlassable et pour le dévouement des diacres permanents en Océanie, conscients qu'ils étaient de la générosité des familles des diacres mariés. Une bonne formation des diacres est vitale, tout comme une catéchèse et une préparation approfondies de l'ensemble du diocèse, spécialement dans les communautés où ils serviront.(174) Il est en outre très important qu'ils puissent bénéficier d'une formation permanente. Il est bon que les prêtres et les diacres, chacun répondant à sa vocation particulière, coopèrent ensemble étroitement pour annoncer l'Évangile et administrer les sacrements.(175)

### ***La vie consacrée***

51. L'histoire de la fondation de l'Église en Océanie recoupe en grande partie l'histoire de l'apostolat missionnaire d'un nombre incalculable de religieux et de religieuses qui, avec dévouement et désintéressement, ont proclamé l'Évangile dans un vaste champ de situations et de cultures. Leur engagement persévérant dans le travail d'évangélisation demeure d'une importance vitale et continue d'enrichir la vie de l'Église de manière singulière. Leur vocation les rend experts en matière de *communio* de l'Église. En poursuivant la perfection de la charité dans le service du Royaume, ils répondent à la soif de spiritualité des peuples de l'Océanie et ils sont un signe de la sainteté de l'Église.(176) Les Pasteurs devront toujours affirmer la valeur unique de la vie consacrée et rendre grâce à Dieu pour l'esprit de sacrifice des familles qui acceptent de donner un ou plusieurs de leurs enfants au Seigneur pour qu'ils suivent ce chemin merveilleux.(177)

Fidèles aux charismes de la vie consacrée, les Congrégations, les Instituts et les Sociétés de vie apostolique se sont courageusement adaptés aux nouvelles circonstances, et ils ont répandu de façon nouvelle la lumière de l'Évangile. Une bonne formation est primordiale pour l'avenir de la vie consacrée, et il est essentiel que ceux qui aspirent à ce genre de vie reçoivent la meilleure formation possible dans les domaines théologique, spirituel et humain. Dans cette perspective, les jeunes devront être accompagnés de manière appropriée dans les premières années de leur itinéraire de disciples. Étant donné l'importance centrale de la vie consacrée dans l'Église en Océanie, il est important que les Évêques respectent les charismes des Instituts religieux et encouragent ces derniers à les partager sous toutes les formes possibles avec l'Église locale. Cela peut être fait par leur participation à l'organisation et aux prises de décision dans le diocèse ; de la même façon, les Évêques devront encourager les religieux et les religieuses à prendre part à la mise en application des plans pastoraux de l'Église locale.

Les Ordres contemplatifs se sont implantés en Océanie, et ils manifestent d'une manière toute spéciale la transcendance

de Dieu et la valeur suprême de l'amour du Christ. Ils témoignent de l'intime communion entre les personnes, au sein de la communauté et avec Dieu. Les Pères du Synode étaient conscients que la vie de prière propre à la vocation contemplative est vitale pour l'Église en Océanie. Du cœur même de l'Église et de manière mystérieuse, elle inspire et pousse les fidèles à vivre la vie du Christ de manière plus radicale. C'est pourquoi les Évêques ont vivement insisté pour que la vie contemplative ne cesse jamais d'être en Océanie l'objet d'une profonde considération et ils se sont engagés à la promouvoir de toutes les manières possibles.<sup>(178)</sup>

52. Considérant la générosité de Dieu en Océanie et son amour infini pour les peuples du continent, comment pourrions-nous ne pas rendre grâce à Celui de qui vient tout don parfait ? Comment ne pas louer Dieu pour le trésor de la foi, don inestimable parmi ces nombreux dons, et pour l'appel à la mission que ce don implique ? Nous avons mis notre foi dans le Christ, et c'est la parole du Christ qu'il nous faut annoncer dans les circonstances concrètes de notre époque et de nos cultures. L'Assemblée spéciale pour l'Océanie a proposé un certain nombre de pistes et de suggestions que les Églises locales en Océanie devront prendre en compte pour être à même de jouer leur rôle dans le travail de la nouvelle évangélisation. Devant quelque difficulté que ce soit, nous sommes appelés à cette tâche par le Christ ressuscité, qui a ordonné à Pierre et aux autres Apôtres : « Avance au large, et jetez les filets pour prendre du poisson » (Lc 5, 4). Notre foi en Jésus nous enseigne que notre espérance n'est pas vaine et que nous pouvons dire avec Pierre : « Sur ton ordre, je vais jeter les filets » (Lc 5, 5). Le résultat est surprenant : « Ils prirent une grande quantité de poissons » (Lc 5, 6). Les eaux de l'Océanie soient nombreuses, vastes et profondes, et pourtant l'Église en Océanie n'a cessé de cheminer joyeusement et dans la confiance avec le Christ, annonçant sa vérité et vivant sa vie. Voici venu le temps d'une bonne pêche !

## CONCLUSION

### *Marie, notre Mère*

53. En concluant cette Exhortation apostolique, je vous invite à vous tourner avec moi vers la Vierge Marie, Mère de Jésus et Mère de l'Église, si vénérée dans toute l'Océanie. Les missionnaires tout comme les immigrants ont transmis la profonde dévotion à la Vierge qu'ils portaient en eux comme faisant partie intégrante de leur foi catholique; et depuis lors, les fidèles en Océanie n'ont jamais cessé de manifester leur grand amour envers Marie.<sup>(179)</sup> Elle a merveilleusement aidé l'Église dans ses efforts pour proclamer et enseigner l'Évangile dans tout le Pacifique. De nos jours, elle n'est pas moins présente dans l'Église qu'elle ne l'était à la Pentecôte quand, avec les Apôtres, ils étaient réunis en prière (cf. Ac 1, 14). Par son intercession et par sa présence, elle ne manquera pas de soutenir la nouvelle évangélisation comme elle le fit pour la première annonce. Dans les moments de difficultés et de souffrance, Marie a été un refuge indéfectible pour ceux qui cherchaient paix et guérison. Dans les églises, les chapelles et les maisons, l'image de Marie rappelle à tous sa présence affectueuse et sa maternelle protection. En plusieurs régions du Pacifique, elle est particulièrement vénérée sous le vocable de « Secours des chrétiens » ; et les Évêques l'ont proclamée patronne de l'Océanie sous le titre de « Notre-Dame de la Paix ».

En Jésus Christ, qu'elle a porté en son sein, est né un nouveau monde, où justice et miséricorde se rencontrent, un monde de liberté et de paix. Par la Croix et la résurrection du Christ, Dieu a réconcilié le monde avec lui et il a fait du

Seigneur Jésus le Prince de la Paix pour tous les temps et tous les lieux. Puisse Marie, *Regina Pacis*, aider les peuples de l'Océanie à jouir de cette paix et à la partager avec d'autres ! À l'aube du troisième millénaire chrétien, qu'une justice et une harmonie véritables soient le don que Dieu fait à l'Océanie et à toutes les nations du monde !<sup>(180)</sup>

En exprimant ma reconnaissance pour la grâce de cette Assemblée spéciale du Synode, je recommande tous les peuples de l'Océanie à la maternelle sollicitude de la Bienheureuse Vierge Marie, dans l'absolue confiance qu'elle écoute toujours d'une oreille attentive, qu'elle ouvre toujours largement son cœur et que sa prière est toujours exaucée.

### Prière

Ô Marie, Secours des chrétiens,  
 nous nous tournons vers toi dans nos nécessités,  
 les yeux remplis d'amour,  
 les mains vides et le cœur plein de désirs.  
 Nous nous tournons vers toi  
 qui nous fais voir ton Fils, notre Seigneur.  
 Nous levons nos mains  
 pour recevoir le Pain de la Vie.  
 Nous ouvrons tout grands nos cœurs  
 pour accueillir le Prince de la Paix.  
 Mère de l'Église,  
 tes fils et tes filles te remercient  
 pour ta parole de foi qui traverse tous les âges,  
 montant d'une âme pauvre, pleine de grâce,  
 préparée par Dieu pour accueillir  
 le Verbe dans le monde  
 afin que le monde lui-même puisse renaître.  
 En toi, s'annonçait comme une aurore  
 le règne de Dieu,  
 règne de grâce et de paix,  
 règne d'amour et de justice,  
 né du mystère du Verbe fait chair.  
 L'Église répandue à travers le monde  
 s'unit à toi pour louer Celui  
 dont la miséricorde s'étend d'âge en âge.

*O Stella Maris*, lumière de tous les océans  
 et maîtresse des profondeurs,  
 guide les peuples de l'Océanie,  
 à travers les mers sombres et tempétueuses,  
 vers le port de lumière et de paix

préparé par Celui qui apaisa la tempête.

Garde tous tes enfants à l'abri du mal,  
car les vagues sont hautes  
et nous sommes loin du port.

Tandis que nous avançons  
sur les océans du monde,  
et que nous traversons les déserts  
de notre temps,  
montre-nous, ô Marie, le fruit de ton sein,  
car, sans ton Fils, nous sommes perdus.

Prie pour que  
nous ne tombions pas en chemin,  
pour que, dans nos cœurs  
et dans nos esprits,  
en paroles et en actes,  
dans les jours de tumulte  
et dans les jours de calme,  
nous gardions toujours  
les yeux fixés sur le Christ en disant:  
«Qui est-il donc celui-là,  
que même le vent et la mer lui obéissent ? ».

Notre-Dame de la Paix,  
en qui toutes les tempêtes s'apaisent peu à peu,  
prie, à l'aube du nouveau millénaire,  
pour que l'Église en Océanie  
ne cesse jamais de montrer  
la face glorieuse de ton Fils,  
plein de grâce et de vérité,  
afin que les hommes et les femmes  
du Pacifique  
laissent Dieu régner dans leurs cœurs  
et qu'ils trouvent la paix  
dans le vrai Sauveur du monde.  
Intercède pour l'Église en Océanie  
afin qu'elle reçoive la force  
de suivre fidèlement le chemin de Jésus Christ,  
de proclamer courageusement  
la vérité de Jésus Christ,  
de vivre joyeusement la vie de Jésus Christ.  
ÔSecours des chrétiens, protège-nous !

Brillante Étoile de la mer, guide-nous !  
 Notre-Dame de la Paix, prie pour nous !

*Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 22 novembre 2001, en la vingt-quatrième année de mon pontificat.*

## JOANNES PAULUS PP. II

---

(1) Lettre apost. *Tertio millennio adveniente* (10 novembre 1994), n. 38: AAS 87 (1995), p. 31; *La Documentation catholique* 91 (1994), pp. 1027-1028.

(2) Cf. Assemblée spéciale pour l'Océanie du Synode des Évêques, *Rapport après la discussion*, n. 3.

(3) Cf. *ibid.*, n. 4.

(4) Cf. *ibid.*, nn. 1; 5.

(5) Cf. *ibid.*, n. 19.

(6) Cf. *ibid.*, n. 39.

(7) Cf. *Proposition* 1.

(8) Cf. *ibid.*

(9) Paul VI, Homélie à l'Hippodrome de Randwick à l'occasion du 200e anniversaire de l'arrivée de J. Cook en Australie, Sydney (1er décembre 1970), n. 1 : AAS 63 (1971), p. 62 ; *La Documentation catholique*, 68 (1971), p. 11.

(10) Homélie pour la béatification de Mary MacKillop, Sydney (19 janvier 1995), n. 2 : AAS 87 (1995), p. 1003 ; *La Documentation catholique* 92 (1995), p. 169.

(11) *Ibid.*, n. 5 : *I. c.*, p. 1004 ; *La Documentation catholique, I. c.*, p. 170.

(12) Jean-Paul II, Discours à l'épiscopat de Nouvelle-Zélande, Wellington (23 novembre 1986), nn. 4-5 : AAS 79 (1987), pp. 936-937 ; *L'Osservatore Romano*, éd. hebd. en langue française, n. 49 (9 décembre 1986), p. 6.

(13) Cf. Assemblée spéciale pour l'Océanie du Synode des Évêques, *Rapport après la discussion*, n. 2.

(14) 29 novembre 1998.

(15) Jean-Paul II, Bulle d'indiction du grand Jubilé de l'an 2000 *Incarnationis mysterium* (29 novembre 1998), n. 9 : AAS

91 (1999), p. 137 ; *La Documentation catholique* 95 (1998), p. 1054.

(16) Cf. *Proposition* 15.

(17) Jean-Paul II, Bulle d'indiction du grand Jubilé de l'an 2000 *Incarnationis mysterium* (29 novembre 1998), n. 11: AAS 91 (1999), p. 141; *La Documentation catholique* 95 (1998), p. 1056.

(18) Paul VI, Homélie pour l'ordination du premier Évêque né en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sydney (3 décembre 1970) : AAS 63 (1971), p. 71 ; *La Documentation catholique* 68 (1971), p. 16.

(19) Cf. Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, nn. 4 ; 8 ; 13-15 ; 21 ; 24-25.

(20) *Proposition* 44.

(21) *Ibid.*

(22) Cf. *Proposition* 44.

(23) Cf. *Proposition* 10.

(24) *Proposition* 44.

(25) Conc. œcum. Vat.I, Const. dogm. sur l'Église du Christ *Pastor æternus*, Prologue : DS n. 3051 ; *La foi catholique*, n. 466.

(26) Jean-Paul II, Discours aux Évêques d'Australie, Sydney (26 novembre 1986), nn. 1-2 : AAS 79 (1987), pp. 954-955.

(27) Cf. *Proposition* 44.

(28) Jean-Paul II, Discours aux Évêques de la Conférence épiscopale du Pacifique [C.E.PAC], Suva (21 novembre 1986), n. 6 : AAS 79 (1987), p. 934 ; *La Documentation catholique* 84 (1987), p. 9.

(29) Cf. *Proposition* 45.

(30) Conc. œcum. Vat.II, Décret sur la charge pastorale des Évêques dans l'Église *Christus Dominus*, n. 37.

(31) *Proposition* 12.

(32) Discours aux Évêques de l'Océanie, Sydney (1er décembre 1970) : AAS 63 (1971), pp. 55.57 ; *La Documentation catholique* 68 (1971), p. 9.

(33) Cf. *Proposition* 1.



(34) Cf. *ibid.*

(35) Paul VI, Homélie pour l'Ordination du premier Évêque né en Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sydney (3 décembre 1970) : AAS 63 (1971), p. 72 ; *La Documentation catholique* 68 (1971), p. 16 ; voir aussi Jean-Paul II, Discours aux Évêques de la Conférence épiscopale du Pacifique [C.E.PAC], Suva (21 novembre 1986), n. 2 : AAS 79 (1987), pp. 930-931 ; *La Documentation catholique* 84 (1987), p. 7.

(36) Homélie à la Messe dans l'île d'Upolu, Samoa occidentales (29 novembre 1970) : AAS 63 (1971), p. 49 ; *La Documentation catholique* 67 (1970), p. 1122.

(37) N. 3 : AAS 79 (1987), p. 932.

(38) Jean-Paul II, Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 73 : AAS 83 (1991), p. 321 ; *La Documentation catholique* 88 (1991), p. 180. Voir aussi l'homélie lors de la béatification de Peter To Rot, Port Moresby (17 janvier 1995), n. 7 : AAS 87 (1995), p. 994 ; *La Documentation catholique* 92 (1995), p. 168.

(39) Jean-Paul II, Discours aux Évêques de Papouasie-Nouvelle-Guinée et des îles Salomon, Port Moresby (8 mai 1984), n. 6 : AAS 76 (1984), p. 1013 ; *La Documentation catholique* 81 (1984), p. 625.

(40) Cf. Jean-Paul II, Discours aux Évêques de Nouvelle-Zélande, Wellington (23 novembre 1986), n. 8 : AAS 79 (1987), p. 939 ; *L'Osservatore Romano*, éd. hebd. en langue française, n. 49 (9 décembre 1986), p. 6.

(41) Cf. *Proposition 1.*

(42) Cf. *Proposition 2.*

(43) Jean-Paul II, Encycl. *Fides et ratio* (14 septembre 1998), n. 70 : AAS 91 (1999), p. 58 ; *La Documentation catholique* 95 (1998), p. 925.

(44) Cf. *Proposition 2.*

(45) Cf. Paul VI, Discours au peuple aborigène, Sydney (2 décembre 1970) : AAS 63 (1971), p. 69 ; *La Documentation catholique* 68 (1971), pp. 14-15 ; voir aussi Jean-Paul II, Discours aux Aborigènes, Alice Springs (29 novembre 1986), n. 12 : AAS 79 (1987), p. 978 ; *La Documentation catholique* 84 (1987), p. 63.

(46) Jean-Paul II, Encycl. *Fides et ratio* (14 septembre 1998), n. 71 : AAS 91 (1999), p. 60 ; *La Documentation catholique* 95 (1998), p. 926.

(47) Cf. *Proposition 2.*

(48) Cf. *ibid.*

(49) *Proposition 4.*

(50) Cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Ecclesia in Africa* (14 septembre 1995), n. 61 : AAS 88 (1996), p. 38 ; *La Documentation catholique* 92 (1995), p. 832.

(51) Cf. *Proposition 2.*

(52) Jean-Paul II, Encycl. *Fides et ratio* (14 septembre 1998), n. 71 : AAS 91 (1999), p. 60 ; *La Documentation catholique* 95 (1998), p. 926.

(53) Discours aux Évêques de l'Océanie, Sydney (1er décembre 1970) : AAS 63 (1971), p. 56 ; *La Documentation catholique* 68 (1971), p. 9.

(54) Discours aux Aborigènes, Alice Springs (29 novembre 1986), n. 12 : AAS 79 (1987), p. 977 ; *La Documentation catholique* 84 (1987), p. 63.

(55) Cf. *Proposition 2.*

(56) *Ibid.*

(57) Cf. *ibid.*

(58) Cf. Assemblée spéciale pour l'Océanie du Synode des Évêques, *Rapport après la discussion*, n. 12.

(59) Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Redemptoris missio* (7 décembre 1990), n. 54 : AAS 83 (1991), p. 301 ; *La Documentation catholique* 88 (1991), p. 173.

(60) Cf. Assemblée spéciale pour l'Océanie du Synode des Évêques, *Lineamenta*, n. 42 ; *Instrumentum laboris*, nn. 22, 51 ; *Propositions* 4, 10, 44.

(61) Cf. *Proposition 4.*

(62) Cf. Jean-Paul II, Lettre apost. *Tertio millennio adveniente* (10 novembre 1994), n. 21 : AAS 87 (1995), p. 17 ; *La Documentation catholique* 91 (1994), p. 1022.

(63) Homélie à l'Hippodrome de Randwick à l'occasion du 200ème anniversaire de l'arrivée de J. Cook en Australie, Sydney (1er décembre 1970), n. 3 : AAS 63 (1971), p. 62 ; *La Documentation catholique*, 68 (1971), p. 11.

(64) Jean-Paul II, Discours aux Évêques d'Australie, Sydney (26 novembre 1986), n. 4 : AAS 79 (1987), p. 956.

(65) Cf. Jean-Paul II, Discours aux Évêques de Nouvelle-Zélande, Wellington (23 novembre 1986), n. 5 : AAS 79 (1987), p. 937 ; *L'Osservatore Romano*, éd. hebdomadaire en langue française, n. 49 (9 décembre 1986), p. 6.

(66) Cf. *Proposition 4*.

(67) Cf. *ibid.*

(68) Cf. *ibid.*

(69) Cf. *ibid.*

(70) Cf. *ibid.* ; voir aussi l'appel du Pape Jean-Paul II aux laïcs à Sydney en 1986 : « Revenez ! ... Revenez à la maison ! » : Homélie de la Messe pour les diocèses de Nouvelle-Galles du Sud, Hippodrome de Randwick, Sydney (26 novembre 1986), n. 5 : *Insegnamenti IX 2* (1986), p. 1678 ; *L'Osservatore Romano*, éd. hebdomadaire en langue française, n. 51 (23 décembre 1986), p. 14.

(71) Cf. Jean-Paul II, Lettre apost. *Novo millennio ineunte* (6 janvier 2001), n. 16 : AAS 93 (2001), pp. 276-277 ; *La Documentation catholique* 98 (2001), p. 74.

(72) Cf. *Proposition 4*.

(73) Conc. œcum. Vat.II, Const. dogm. sur l'Église *Lumen gentium*, n. 25.

(74) Jean-Paul II, Encycl. *Fides et ratio* (14 septembre 1998), n. 38 : AAS 91 (1999), p. 34 ; *La Documentation catholique* 95 (1998), p. 914.

(75) *Ibid.*, n. 48 : *I.c.*, p. 43 ; *La Documentation catholique, I.c.*, p. 919.

(76) *Proposition 5*.

(77) Cf. *Proposition 4*.

(78) Cf. *Proposition 6*.

(79) Cf. *ibid.*

(80) Cf. *Proposition 7*.

(81) Cf. *Proposition 5*.

(82) *Proposition 7*.

(83) Jean-Paul II, Exhort. apost. *Catechesi tradendæ* (16 octobre 1979), n. 18 : AAS 71 (1979), p. 1292 ; *La Documentation catholique* 76 (1979), p. 905.

(84) Cf. *ibid.*, n. 14 : *l.c.*, pp. 1288-1289 ; *La Documentation catholique, l.c.*, p. 904.

(85) *Ibid.* : *l.c.*, p. 1288 ; *La Documentation catholique, l.c.*

(86) *Proposition 9.*

(87) Paul VI, Encycl. *Ecclesiam suam* (6 août 1964), III : AAS 56 (1964), p. 642 ; *La Documentation catholique* 61 (1964), col. 1081.

(88) Cf. *Proposition 13.*

(89) Cf. *ibid.*

(90) Cf. *Proposition 14.*

(91) Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples et Conseil pontifical pour le Dialogue inter-religieux, *Instruction Dialogue et annonce* (19 mai 1991), n. 2 : AAS 84 (1992), p. 415 ; *La Documentation catholique* 88 (1991), p. 874.

(92) Cf. *Proposition 17.*

(93) Cf. *ibid.*

(94) *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 2420.

(95) *Proposition 17.*

(96) Cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 2273.

(97) *Ibid.*, n. 2424.

(98) *Proposition 17.*

(99) Cf. *Proposition 18.*

(100) Jean-Paul II, *Allocution aux Aborigènes, Alice Springs* (29 novembre 1986), n. 8 : AAS 79 (1987), p. 976 ; *La Documentation catholique* 84 (1987), p. 62 ; cf. *Proposition 18.*

(101) Cf. Jean-Paul II, *ibid.*, n. 10 : *l.c.*, pp. 976-977 ; *La Documentation catholique, l.c.*, p. 62.

(102) Cf. *Proposition 18.*

(103) Cf. *Proposition 17.*

(104) Cf. *Proposition 18*.

(105) Cf. *Proposition 16*.

(106) *Ibid.*

(107) Jean-Paul II, Encycl. *Evangelium vitæ* (25 mars 1995), n. 1 : AAS 87 (1995), p. 401 ; *La Documentation catholique* 92 (1995), p. 351.

(108) Cf. *Proposition 20*.

(109) Cf. *Proposition 19*.

(110) Cf. *ibid.*

(111) Cf. Paul VI, Exhort. apost. *Evangelii nuntiandi* (8 décembre 1975), n. 21 : AAS 68 (1976), p. 19 ; *La Documentation catholique* 73 (1976), p. 5.

(112) Paul VI, Homélie de la Messe de clôture de l'Année sainte (25 décembre 1975) : AAS 68 (1976), p. 145 ; *L'Osservatore Romano*, éd. hebd. en langue française, n. 1 (2 janvier 1976), p. 3.

(113) Cf. *Congrégation pour l'Éducation catholique*, Lettre circulaire *L'école catholique au seuil du troisième millénaire* (28 décembre 1997), nn. 8-11 : *Enchiridion Vaticanum* 16, nn. 1849-1852 ; *La Documentation catholique* 95 (1998), pp. 560-562.

(114) Cf. *ibid.*, n. 7 : *I.c.*, n. 1848 ; *La Documentation catholique, I.c.*, p. 560.

(115) *Proposition 9*.

(116) Jean-Paul II, Exhort. apost. *Catechesi tradendæ* (16 octobre 1979), n. 24 : AAS 71 (1979), p. 1297 ; *La Documentation catholique* 76 (1979), p. 907.

(117) Cf. *Proposition 9*.

(118) *Ibid.*

(119) Cf. Jean-Paul II, Const. apost. *Ex corde Ecclesiæ* (15 août 1990), n. 4 : AAS 82 (1990), p. 1478 ; *La Documentation catholique* 87 (1990), p. 935.

(120) *Proposition 8*.

(121) Cf. Jean-Paul II, Encycl. *Dives in misericordia* (30 novembre 1980), n. 13 : AAS 72 (1980), p. 1219 ; *La*

*Documentation catholique* 77 (1980), pp. 1095-1096.

(122) Cf. *Proposition* 20.

(123) Cf. *ibid.*

(124) Jean-Paul II, Lettre apost. *Salvifici doloris* (11 février 1984), n. 16 : AAS 76 (1984), p. 217 ; *La Documentation catholique* 81 (1984), p. 239.

(125) Cf. *Proposition* 17.

(126) Cf. Jean-Paul II, Homélie de la Messe pour l'évangélisation, Mount Hagen (8 mai 1984), n. 5 : AAS 76 (1984), p. 1010 ; *L'Osservatore Romano*, éd. hebdomadaire en langue française, n. 20 (15 mai 1984), p. 9.

(127) Cf. *Proposition* 21.

(128) Cf. *ibid.*

(129) Conc. œcum. Vat.II, Const. dogm. sur la Révélation divine *Dei Verbum*, n. 25 ; cf. S. Ambroise, *De officiis ministrorum* I, 20, 88 : PL 16, 50.

(130) Cf. *Proposition* 22.

(131) Cf. *ibid.*

(132) Cf. *Proposition* 47.

(133) Cf. *Proposition* 39.

(134) Jean-Paul II, Discours aux Évêques de Nouvelle-Zélande, Wellington (23 novembre 1986), n. 9 : AAS 79 (1987), pp. 940-941 ; *L'Osservatore Romano*, éd. hebdomadaire en langue française, n. 49 (9 décembre 1986), p. 7.

(135) *Proposition* 40 A.

(136) Cf. *Proposition* 41.

(137) *Proposition* 30.

(138) Cf. Conc. œcum. Vat. II, Décret sur l'apostolat des laïcs *Apostolicam actuositatem*, et Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Christifideles laici* (30 décembre 1988) : AAS 81 (1989), pp. 393-521 ; *La Documentation catholique* 86 (1989), pp. 152-196.

(139) *Proposition 30.*

(140) Cf. *Proposition 26.*

(141) *Ibid.*

(142) Homélie lors de la béatification de Peter To Rot, Port Moresby (17 janvier 1995), n. 8 : AAS 87 (1995), p. 995 ; *La Documentation catholique* 92 (1995), p. 168.

(143) Cf. *Proposition 26.*

(144) Cf. *ibid.*

(145) Jean-Paul II, Exhort. apost. *Familiaris consortio* (22 novembre 1981), n. 21 ; AAS 74 (1982), p. 105 ; *La Documentation catholique* 79 (1982), p. 8.

(146) *Proposition 23.*

(147) *Ibid.*

(148) Cf. *ibid.*

(149) Discours aux Évêques d'Australie, Sydney (26 novembre 1986), n. 10 : AAS 79 (1987), p. 960 ; *L'Osservatore Romano*, éd. hebd. en langue française, n. 51 (23 décembre 1986), p. 12.

(150) *Proposition 23.*

(151) Cf. *Proposition 24.*

(152) Cf. *ibid.*

(153) Cf. Jean-Paul II, Lettre apostolique *Mulieris dignitatem* (15 août 1988) : AAS 80 (1988), pp. 1653-1729 ; *La Documentation catholique* 85 (1988), pp. 1063-1088 ; *Lettre aux femmes* (29 juin 1995) : AAS 87 (1995), pp. 803-812 ; *La Documentation catholique* 92 (1995), pp. 717-722.

(154) Cf. *Proposition 27.*

(155) Cf. *Proposition 11.*

(156) *Ibid.*

(157) Cf. *Proposition 29.*

- (158) Jean-Paul II, Homélie de la Messe pour les vocations, Port Moresby (7 mai 1984), n. 4 : AAS 76 (1984), p. 1006 ; *La Documentation catholique* 81 (1984), pp. 623-624.
- (159) Cf. *Proposition 28*.
- (160) Conc. œcum. Vat. II, Décr. sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, n. 14.
- (161) *Proposition 37*.
- (162) Cf. Jean-Paul II, Exhort. apost. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), nn. 43-59 : AAS 84 (1992), pp. 731-762 ; *La Documentation catholique* 89 (1992), pp. 477-486.
- (163) *Proposition 37*.
- (164) Cf. *Proposition 38*.
- (165) *Proposition 36*.
- (166) *Ibid.*
- (167) Cf. *Proposition 35*.
- (168) Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, n. 8.
- (169) Cf. *Proposition 36*.
- (170) *Proposition 33*.
- (171) *Ibid.*
- (172) *Proposition 34*.
- (173) Cf. *Proposition 43*.
- (174) Cf. *Congrégation pour l'Éducation catholique* et *Congrégation pour le Clergé*, *Normes fondamentales pour la formation des diacres permanents* et *Directoire pour le ministère et la vie des diacres permanents* (22 février 1998) : AAS 90 (1998), pp. 843-927 ; *La Documentation catholique* 95 (1998), pp. 409-447.
- (175) Cf. *Proposition 32*.
- (176) Cf. *Proposition 29*.



(177) Cf. *ibid.*

(178) Cf. *ibid.*

(179) Cf. *Proposition 48.*

(180) Cf. *ibid.*

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana